Une image contenant Graphique, Police, graphisme, logo

Description générée automatiquement

|  |
| --- |
|  |
| Plan d’actions agricole EPIDROPT |
|  |

|  |
| --- |
| 23/04/2025 |

## TABLE DES MATIERES

[Fiche actions n°1 : Favoriser l’implantation de légumineuses 3](#_Toc196315122)

[Fiche actions n°2 : Augmenter l’autonomie protéique (alimentaire) des rations des animaux d’élevage 8](#_Toc196315123)

[Fiche actions n°3 : Favoriser le développement du maraîchage avec l’accès à l’eau et au foncier 13](#_Toc196315124)

[Fiche actions n°4 : Favoriser les reprises d'exploitations en particulier en élevage 17](#_Toc196315125)

[Fiche actions n°5 : Optimiser les consommations d’eau en agriculture 21](#_Toc196315126)

[Fiche actions n°6 : Optimiser le potentiel d’eau sur le territoire pour les différents usages  26](#_Toc196315127)

[Fiche actions n°7 : Mettre en place des filières de valorisation des productions du territoire et développer des filières durables sur le territoire 30](#_Toc196315128)

[Fiche actions n°8 : Réaliser des diagnostics globaux d’exploitation pour guider les agriculteurs dans l’évolution de leurs systèmes 37](#_Toc196315129)

[Fiche actions n°9 : Déployer des accompagnements individuels d’agriculteurs de haut niveau à la suite du diagnostic d’exploitation. 42](#_Toc196315130)

[Fiche actions n°10 : Augmenter les surfaces en cultures à bas niveaux d’intrants 46](#_Toc196315131)

[Fiche actions n°11 : Mettre en place des mesures de conservation des sols pour favoriser l’infiltration, limiter l’érosion, augmenter la réserve utile du sol 50](#_Toc196315132)

[Fiche actions n°12 : Identifier et déployer des nouveaux moyens de diversification d’activités voire des nouveaux relais d’activités 56](#_Toc196315133)

[Fiche actions n°13 : Développer l’agriculture biologique sur le territoire 61](#_Toc196315134)

[Fiche actions n°14 : Suivre la pression azotée et le risque de transfert à l’automne 67](#_Toc196315135)

[Fiche actions n°15 : Accompagner les agriculteurs dans leur positionnement vis-à-vis des dispositifs d’aides agro-environnementales (MAEC, PCAE, Ecophyto …) 71](#_Toc196315136)

[Fiche actions n°16 : Renforcer la valorisation de la fourniture du sol dans les stratégies de fertilisation azotée 74](#_Toc196315137)

[Fiche actions n°17 : Produire des références dans le cadre du « réseau couverts » et réaliser le suivi des surfaces en couverts semés en intercultures 78](#_Toc196315138)

[Fiche actions n°18 : Expérimenter et développer le recours au désherbage mécanique 82](#_Toc196315139)

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Fiche actions n°1 : Favoriser l’implantation de légumineuses **Objectif stratégique : Diminuer les intrants et préserver la qualité de l’eau et de la biodiversité en massifiant les pratiques agroécologiques.**  **Niveau de priorité : 1** | | |
| Date de rédaction : 08/01/2025 | | |
| Contexte et définitions | L’intégration de légumineuses dans les assolements est un levier de réduction des apports d’azote sur les cultures. En effet, les légumineuses fixent l’azote de l’air grâce à une symbiose avec un champignon qui se développe au niveau de leurs racines. **Ainsi, les légumineuses ne sont pas fertilisées.**  **Deux catégories de légumineuses sont généralement distinguées** : les légumineuses à graines (seules les graines sont récoltées : pois, soja, fèves, lentilles), destinées à l’alimentation humaine ou à l’alimentation animale, et les légumineuses fourragères, récoltées en intégralité (tiges et feuilles : luzerne, trèfle, lupin, etc.). Les voies et moyens de valorisation de ces deux types de légumineuses sont différents.  Lorsque des animaux sont présents, la culture de légumineuses est également pratiquée pour améliorer l’autonomie protéique de l’exploitation :   * Les ruminants (bovins, ovins, caprins) consomment des légumineuses fourragères (en vert, en foin, ensilage ou enrubannage, granulés) mais ils consomment rarement des graines « crues » ; un traitement préalable est nécessaire (écrasement, toastage). * Les monogastriques (porcins, volailles) consomment principalement des légumineuses à graines, le plus souvent transformées, ainsi que de la luzerne sous forme de granulés.   La mise en place d’un outil de transformation de légumineuses permettrait donc de mieux valoriser et de disposer d’un plus grand nombre de débouchés, tant en alimentation animale qu’humaine, pour les légumineuses produites sur le territoire. | |
| Localisation des zones concernées | Les surfaces en légumineuses à graines ou fourragères peuvent être développées dans les zones d’élevages à l’Est du bassin où elles peuvent être utilisées au sein de l’exploitation ou à proximité. Les légumineuses à graines de printemps (soja, pois, lupin, féverole) peuvent quant à elle s’intégrer également dans les zones maïsicoles en remplacement du maïs (Cf. carte ci-dessous). Attention, en zone d’élevages, les terres cultivées en légumineuses ne peuvent pas recevoir de fumiers ou de lisiers. Des surfaces supplémentaires suffisantes devront donc être disponibles à proximité de l’exploitation pour épandre les déjections animales.  Une image contenant texte, carte, atlas, diagramme  Description générée automatiquement | |
| Objectifs recherchés | Le développement des légumineuses est associé à une **baisse des quantités d’azote utilisées**. Les légumineuses fourragères sont peu gourmandes en produits phytosanitaires mais ce n’est généralement pas le cas des légumineuses à graines.  Les légumineuses, par leur capacité à **structurer le sol**, sont des espèces très intéressantes pour préserver la ressource en eau. En effet, un sol mieux structuré a davantage la capacité de stocker, de restituer l’eau ainsi que de filtrer les pollutions.  Enfin, **les légumineuses apportent de la diversité**, cassent le cycle des adventices et des pathogènes au cours de la rotation. | |
| Les effets attendus à court, moyen et long terme | A court et moyen termes :   * Des agriculteurs et d’autres acteurs du territoires sensibilisés et formés, * Des coûts supplémentaires liés à la mise en place des cultures pour les agriculteurs, * Des diminutions des apports de fertilisants azotés, * Des réductions des adventices et des ravageurs liées à la diversification des cultures,   A long terme :   * Un effet significatif à la baisse sur les quantités d’azote rejoignant les masses d’eau * Une autonomie protéique améliorée * Des sols restructurés * Une filière locale stable et rémunératrice. | |
| Les freins à la mise en œuvre | Freins techniques | Freins économiques |
| Manque d’accompagnement technique et de retours d’expériences de la part des autres agriculteurs ou des organismes de recherche et développement.  Pour les légumineuses à graines, gestion des maladies parfois compliquée du fait de la baisse du nombre de produits phytosanitaires disponibles. | Rentabilité de la culture est souvent moindre que celle d’autres cultures.  Pour les légumineuses à graines, la concurrence avec des matières premières importées est forte (tourteaux de soja, tourteaux de tournesol). |
| Exemples d’actions | Pour chacun des exemples d’actions suivants, il convient de distinguer les thématiques « légumineuses à graines » et « légumineuses fourragères » car elles correspondent à des techniques, des utilisations et des enjeux différents :   * **Exemple d’action 1 :** Réaliser un état des lieux à l’échelle du territoire pour connaitre les surfaces, les quantités produites et les utilisations, les freins actuels au développement ainsi que les souhaits des acteurs ; * **Exemple d’action 2 :** Réaliser des enquêtes et de diagnostics sur quelques fermes pilotes pour comprendre les freins au développement des légumineuses ; * **Exemple d’action 3 :** Mettre en place d’un réseau de fermes de démonstration sur la thématique des légumineuses. Il conviendra de distinguer les thématiques « légumineuses à graines » et « légumineuses fourragères » ; * **Exemple d’action 4 :** Organiser des journées techniques sur des problématiques précises associées à la culture (semi, protection, désherbage, récolte, etc.) ou aux utilisations des légumineuses (séchage, alimentation animale, etc.) ; * **Exemple d’action 5** : Mettre en place un suivi du développement des légumineuses sur le territoire. Pour la production de graines de légumineuses collectées, ce suivi peut-être assez facile à réaliser à condition de l’étendre aux 3 départements que recouvre EPIDROPT, car les statistiques agricoles sont disponibles. Pour le suivi de la production des légumineuses à graines utilisées directement sur la ferme et des légumineuses fourragères, le suivi ne pourra être réalisé que sur la base d’enquêtes et sur un échantillon de fermes pré-identifiées. * **Exemple d’action 6**: développer les débouchés pour la production de légumineuses (Cf. fiche actions n°7). L’opportunité du développement de la production de graines de soja (forcément non OGM en France) et de ses modes de valorisation pourront être étudiés. | |
| Les outils et indicateurs de suivi et d’évaluation | |  |  |  |  | | --- | --- | --- | --- | | Indicateurs | Etat initial 2024 | Objectif  2030 | Objectif  2050 | | **Indicateur 1 :** Nombre de réunions d’information et techniques sur les légumineuses sur le territoire / Nombre d'agriculteurs sensibilisés / Nombre de participants aux journées techniques |  |  |  | | **Indicateur 2 :** Evolution des surfaces, sommes des différents types de légumineuses : pour les légumineuses à graines cultivées en pur, nous aurons des statistiques avec une ou deux années de retard. En revanche, il est très difficile d’obtenir des statistiques précises pour les surfaces en légumineuses fourragères. |  |  |  | | **Indicateur 3 :** Evolution des volumes issus du territoire traités par une usine de transformation (locale ?) |  |  |  | | |
| Quelques ordres de grandeur des coûts | *[Attention, les coûts sont vraiment très dépendants du contexte de l’exploitation, de la parcelle et de la possibilité d’accès à certaines matières premières, compétences et matériels. L’estimation des coûts de cette action est également très dépendante des prix de marché des productions et des intrants.]*  Il est très difficile de répondre à cette question tant les espèces de légumineuses cultivées sont diverses et les contextes pédoclimatiques des parcelles variés. Néanmoins, un rapport de l’Inrae mentionne :   * une perte de marge brute de 18€/ha à 72€/ha en moyenne française[[1]](#footnote-2) pour les légumineuses à graines * un gain de marge brute de 31€/ha en moyenne française[[2]](#footnote-3) pour les prairies temporaires contenant plus de 40% de légumineuses par rapport à des prairies temporaires contenant moins de 20% de légumineuses.   **Hypothèse coût de journée étude : 750 € HT**  **Coût d’une journée technique ou d’une journée de concertation**, préparation comprise : entre 1 000 et 3 000 € HT, soit 1,3 à 4 jours de travail.  **Coût d’une étude pour évaluer le potentiel d’augmentation de la production de légumineuses sur le territoire** ainsi que leurs débouchés : entre 7 000 et 40 000 € HT (soit 9 à 54 jours de travail) en fonction de la diversité et de la précision des paramètres à considérer et des modalités de réalisations (enquêtes ou non par exemple). | |

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Acteurs pressentis | Les financeurs | | Les acteurs du territoire | | Les accompagnateurs techniques pressentis |
| Agence de l’eau, Région, Départements | | Communauté de communes Portes Sud Périgord  SAS GRASASA,  Plan Portéi-NA  Fédération Régionale d’Agriculture Biologique de Nouvelle-Aquitaine  Autres coopératives locales ?  GIEE chanvre dans le 33  Terres Univia.  Une unité de transformation existe déjà au sein de l’entreprise GRASASA. Elle pourrait transformer des volumes supplémentaires issus de la production du territoire du Dropt. | | Les Chambres d’agricultures départementales et la chambre régionale d’agriculture Nouvelle Aquitaine en lien avec le plan Protéi-NA.  Centre d’Étude des Techniques Agricoles (CETA)  Groupement d’Agriculture Biologique (GAB) 33 47  SYCOTEB ?  *GRASASA*  *CUMA 47,33,24* |
| Information et communication | | | | | |
| * Formations, réunions d’information, retours d’expériences issus d’autres projets de développement de la production de légumineuses et de leur transformation. * Plaquettes techniques sur les itinéraires techniques, guide de bonne pratique sur la mise en place de filières[[3]](#footnote-4), newsletters. | | | | | |
| Liens avec les autres fiches actions | | Lien avec les idées issues de la concertation | | Lien avec les dispositions du PAGD | |
| 2, 4, 7, 8, 9, 10, 12, 15, 17 | | 1, 2, 3, 5, 7, 9, 10, 12 | | 20, 30, 47, 51 | |

|  |  |
| --- | --- |
| Fiche actions n°2 : Augmenter l’autonomie protéique (alimentaire) des rations des animaux d’élevage **Objectif stratégique : Diminuer les intrants et préserver la qualité de l’eau et de la biodiversité en massifiant les pratiques agroécologiques**  **Niveau de priorité : 2** | |
| Date de rédaction : 08/01/2025 | |
| Contexte et définitions | L'autonomie protéique s'exprime par le **pourcentage des protéines contenues dans les aliments autoproduits** sur le total des protéines contenues dans les aliments consommés annuellement par un troupeau, l'unité la plus souvent retenue est la MAT (Matière Azotée Totale). Ce pourcentage peut se calculer à différentes échelles : l’exploitation agricole, la région, le pays.  On considère ainsi en France que pour les filières allaitantes, le niveau moyen d'autonomie protéique est d'environ 80%, contre 70% pour les élevages laitiers (ovins et bovins) et seulement 47% pour les exploitations caprines. Pour les filières porcines et volailles, la moyenne nationale est plus basse et se situe entre 45 et 65%. Ces valeurs moyennes cachent de nombreuses disparités, et la question de leur accroissement fait l'objet de divers plans nationaux ([ex : CAP protéines](https://www.cap-proteines-elevage.fr/)) ou régionaux ([ex : SOS - Protéines](https://www.vegepolys-valley.eu/projet-sos-protein/))[[4]](#footnote-5)[[5]](#footnote-6).  Le territoire d’EPIDROPT compte principalement des bovins allaitants, des bovins laitiers et des volailles. Les leviers à activer sont spécifiques à chacune de ces productions et filières. |
| Localisation des zones concernées | L’amélioration de l’autonomie protéique des rations s’effectuera dans les zones d’élevages au centre et à l’Est du bassin. |
| Objectifs recherchés | Les gains possibles pour les agriculteurs et pour la société sont les suivants :   * Enjeux économiques : **réduction de la dépendance aux achats et à la variabilité des cours** des marchés mondiaux (le prix du soja par exemple peut évoluer du simple au double en l'espace de quelques mois). * Enjeux environnementaux : **réduction des transports, réintroduction de légumineuses localement** (Cf. Fiche action n°1) **et rebouclage du cycle de l’azote.** * Enjeux sociaux : augmenter son autonomie en protéine doit se faire en prenant en compte le temps et les pics de travail **pour l'agriculteur**. L’introduction de légumineuses peut être associée à l’amélioration du **bien-être animal** (augmentation du pâturages, augmentation de la teneur en fibre des rations, etc.). |
| Les effets attendus à court, moyen et long terme | A court et moyen termes :   * Sensibilisation et formation des agriculteurs et des acteurs du territoire, * Diminutions des apports de fertilisants azotés, * Réduction des adventices et des ravageurs liés à la diversification des cultures, * Augmentation des coûts liés à la mise en place des cultures pour les agriculteurs,   A long terme :   * Un effet significatif à la baisse sur les quantités d’azote rejoignant les masses d’eau, * Des sols restructurés, * Une filière locale stable et rémunératrice. |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Les freins à la mise en œuvre | Freins techniques | Freins économiques |
| **Pour les ruminants** (bovins, ovins, caprins) : manque d’accompagnement technique de la part des structures de terrain. Attention aux vaches laitières hautes productrices > 9 000 litres par an) pour lesquelles le panel de solutions techniques est plus réduit.  **Pour les porcins**, l’autonomie protéique de la ferme passe par la fabrication d’aliments à la ferme (FAF). Ces aliments doivent alors intégrer des matières premières riches en protéines telles que du pois, des fèves ou du soja. Mieux vaut privilégier les productions moins exigeantes en termes de taux de croissance telles que les productions Label Rouge ou Agriculture Biologique.  **Pour les volailles**, la FAF n’est pas une pratique courante. Là encore il s’agit d’intégrer des matières premières riches en protéines dans l’alimentation (pois, fèves, soja, etc.) et il convient de privilégier des souches à croissance plus lente, moins exigeantes sur le plan nutritionnel. | **Pour les ruminants** des solutions techniques à coût identique sont souvent disponibles (hormis pour les vaches laitières hautes productrices > 9 000 litres par an).  **Pour les porcins et plus encore les volailles**, l’augmentation de l’autonomie protéique peut passer par la mise en place de souches à croissance plus lentes, augmentant ainsi le temps d’élevage et donc le prix de vente aux consommateurs.  Si la variation des cours des matières premières peut-être un élément de stress pour certains éleveurs, c’est aussi une opportunité pour d’autres. Ainsi, pouvoir choisir une matière première locale ou une matière première importée en fonction des cours de l’année permet d’optimiser les coûts des rations sur plusieurs années. Contraindre alors les éleveurs à abandonner cette pratique, revient à leur imposer un surcoût les années où les prix sur les marchés nationaux ou internationaux sont bas. |
| Exemples d’actions / leviers | Pour chacun des exemples d’actions suivants, il convient de distinguer les différentes productions animales car elles correspondent à des techniques, des débouchés et des enjeux différents :   * **Exemple d’action 1 :** Réaliser un état des lieux à l’échelle du territoire pour connaitre les types de rations existantes et évaluer les niveaux d’autonomie par filière. * **Exemple d’action 2 :** Réaliser des enquêtes et de diagnostics sur quelques fermes pilotes pour affiner le diagnostic réalisé à l’échelle du territoire (action 1) et pour mieux comprendre les freins associés à l’augmentation de l’autonomie protéique ; * **Exemple d’action 3 :** Mettre en place un réseau de fermes de démonstration ; * **Exemple d’action 4 :** Organiser des journées techniques ; * **Exemple d’action 5** : Mettre en place un suivi de l’autonomie protéique des rations sur le territoire sur la base d’enquêtes car aucunes statistiques agricoles ne sont disponibles à l’échelle de ce territoire. * **Exemple d’action 6**: Diffuser et promouvoir la boite à outils de l’ACTA relative au sujet de l’autonomie protéique dans les exploitations de ruminants : [Des élevages plus autonomes en protéines | acta](https://www.acta.asso.fr/realisations/des-elevages-plus-autonomes-en-proteines/) * **Exemple d’action 7**: Etudier les débouchés possibles à l’échelle locale pour l’huile produite lors de la trituration des graines oléagineuses. | |
| Les outils et indicateurs de suivi et d’évaluation | |  |  |  |  | | --- | --- | --- | --- | | Indicateurs | Etat initial 2024 | Objectif  2030 | Objectif  2050 | | **Indicateur 1 :** Nombre de réunions d’information et techniques sur l’autonomie protéique des rations en élevages |  |  |  | | **Indicateur 2 :** Evolution des surfaces, sommes des différents types de légumineuses (présent également dans la fiche action n°1) – indicateur indirect de l’autonomie protéique des élevages |  |  |  | | **Indicateur 3 :** Evolution des surfaces en prairies |  |  |  | | |
| Quelques ordres de grandeur des coûts | *[Attention, les coûts sont vraiment très dépendants du contexte de l’exploitation, de la parcelle et de la possibilité d’accès à certaines matières premières, compétences et matériels. L’estimation des coûts de cette action est également très dépendante des prix de marché des productions et des intrants.]*  En fonction de la ration initiale considérée, l’augmentation de l’autonomie protéique des rations peut entrainer des coûts supplémentaires (ration déjà optimisée) ou des gains (ration initialement peu optimisée). Les surcoûts ou les gains peuvent aller de quelques euros à quelques dizaines d’euros par tonne d’aliment selon les situations.  La région Occitanie a récemment annoncé le lancement de la MAEC transition des pratiques - autonomie protéique[[6]](#footnote-7). L’aide proposée par la région est de 3 800 €/an et par exploitation. Par exemple, pour une exploitation de 60 vaches laitières qui consomment 420 tonnes de matière sèche par an, l’aide correspond à un montant de 9€ par tonne d’aliment (matière sèche), soit en ordre de grandeur 10€ / 1 000 litres de lait. | |

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Acteurs pressentis | Les financeurs | | Les acteurs du territoire | | Les accompagnateurs techniques pressentis |
| Agence de l’eau, Région, Départements | | Communauté de communes Portes Sud Périgord  SAS GRASASA  Association FILEG  Fédération Régionale d’Agriculture Biologique de Nouvelle-Aquitaine  Autres coopératives locales ?  GIEE chanvre dans le 33  Terres Univia.  Cuma 24 : Toasteur mis à disposition, voire même en 47  GRASASA : cette entreprise possède une usine qui pourrait transformer des volumes supplémentaires issus de la production du territoire du Dropt. | | Les Chambres d’agricultures départementales et/ou la Chambre Régionale d’agriculture dans le cadre du plan Protei-NA.  Centre d’Étude des Techniques Agricoles (CETA)  Groupement d’Agriculture Biologique (GAB) 33 47  SYCOTEB ?  GRASASA  CUMA 47,33,24 |
| Information et communication | | | | | |
| * Formations, réunions d’information, retours d’expériences issus d’autres projets de développement de la production de légumineuses et de leur transformation. * Plaquettes techniques sur les itinéraires techniques, guide de bonne pratique sur la mise en place de filières[[7]](#footnote-8), newsletters. | | | | | |
| Liens avec les autres fiches actions | | Lien avec les idées issues de la concertation | | Lien avec les dispositions du PAGD | |
| 1, 4, 7, 8, 9, 10, 12, 15, 17 | | 2, 3, 5, 7, 9, 10, 12 | | 20, 30, 47, 51 | |

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Fiche actions n°3 : Favoriser le développement du maraîchage avec l’accès à l’eau et au foncier **Objectif stratégique : Promouvoir une gestion quantitative équilibrée de la ressource en renforçant l’efficience et les économies d’eau en agriculture et la sobriété**  **Niveau de priorité : 2** | | | | | | |
| Date de rédaction : 08/01/2025 | | | | | | |
| Contexte et définitions | Sur le bassin du Dropt, la filière maraichère représente environ 1% des exploitations (RGA, 2020). L’objectif pour les collectivités est de soutenir et appuyer la question du développement du maraichage et de sa structuration à travers l’accès au foncier et l’accès à l’eau, voire en recrutant des chargés de mission pour s’occuper de ce thème. | | | | | |
| Localisation des zones concernées | L’activité maraichère nécessite des conditions spécifiques pour permettre une production qualitative et quantitative. Les parcelles doivent avoir des qualités agronomiques particulières : fertiles, accessibles tôt au printemps, pas trop argileuses, plutôt planes, drainées, à l’abri des vents (haies brise vents)[[8]](#footnote-9).  L’activité de production de légumes nécessite un accès à l’électricité et est très exigeante en eau pour l’irrigation et le lavage des légumes bruts de récolte. De plus, pour permettre la construction de bâtiments et/ou serres, les parcelles doivent être classées dans des zones adaptées prévues dans le PLUi[[9]](#footnote-10).  C’est (a minima) cet ensemble de contraintes qu’il convient de prendre en compte pour le choix de la localisation des parcelles. L’accès à l’eau et au foncier sont donc des éléments clés pour l’aboutissement des projets d’installation en maraichage. | | | | | |
| Objectifs recherchésss | Le maraichage est une activité particulièrement attractive pour les jeunes générations. Ainsi, les accompagner et les aider dans leur installation en maraîchage est un levier de dynamisation de la démographie agricole.  La mise en place d’un maraichage en Agriculture Biologique ou qui intègre des pratiques vertueuses en termes d’utilisation d’intrants permettra, selon la nature de l’activité remplacée sur les parcelles concernées, de ne pas augmenter la pression sur la qualité de l’eau voire de la diminuer.  Les objectifs recherchés sont les suivants :   * Installer des jeunes en maraichage * Faciliter l’accès à l’eau * Acquérir du foncier pour une maitrise d’usages des terres agricoles.   Ces objectifs doivent être atteints tout en contribuant à améliorer la qualité de l’eau. | | | | | |
| Les effets attendus à court, moyen et long terme | A court et moyen termes :   * Mise en place d’un réseau de compétences autour~~s~~ de la communication pour l’accueil de nouveaux maraichers sur le territoire et de leur accueil. * Identification des partenaires et entreprises pour la mise en place des infrastructures d’irrigation (points d’accès à l’eau). * Identification des parcelles satisfaisants toutes les contraintes agronomiques, techniques et d’urbanisme.   A long terme :   * Accompagnement des collectivités pour l’achat du foncier et développement d’une ingénierie pour repérer les terres propices au maraichage * Développement d’un maraîchage sur le territoire qui dynamise la démographie agricole et qui contribue à l’entretien des paysages et par là même à la préservation de la qualité des sols et de l’eau. | | | | | |
| es freins à la mise en œuvre | Freins techniques | | | Freins économiques | | |
| L’accès à l’eau doit être assuré en quantités suffisantes et en régularité  Le développement des infrastructures et du matériel d’irrigation est un des points essentiels pour le développement de l’activité maraichère.  La signature de conventions multiparties (EPCI maraîchers) avec la SAFER n’est pas toujours évidente. | | | Les difficultés pour trouver du foncier et du capital restent importantes  La filière maraichage dans le département de la Dordogne (24) n’est actuellement pas suffisamment développée et structurée. Le Conseil Départemental de la Dordogne a recruté un ingénieur agronome pour aider à la structuration de cette filière et des outils de transformation existent sur Bergerac/La Réole. - Les débouchés sont aujourd’hui mal identifiés : ne pas se limiter qu’à la restauration collective, qui propose des débouchés souvent insuffisants. | | |
| Exemples d’actions | * **Exemple d’action 1 :** Mettre en place des collaborations avec la Chambre d’Agriculture pour communiquer vers les candidats à l’installation~~s~~ et leur proposer du foncier avec un accès à l’irrigation ; * **Exemple d’action 2 :** Créer un réseau de maraîchers sur le territoire et ses environs afin d’échanger sur les opportunités et les difficultés rencontrées, échanger sur les bonnes pratiques ; * **Exemple d’action 3 :** Organiser des journées techniques sur des problématiques précises associées à la culture (semi, protection, désherbage, récolte, etc.) ou aux utilisations des légumineuses (séchage, alimentation animale, etc.) ; * **Exemple d’action 4 :** Appuyer les maraîchers dans leurs demandes d’aides et leurs démarches administratives ; * **Exemple d’action 5 :** Coconstruire avec les maraîchers des débouchés stables et rémunérateurs (s’appuyer sur le bassin de consommation de la métropole bordelaise pourrait permettre de multiplier les débouchés) ; * **Exemple d’action 6 :** Salarier des maraichers (par l’intermédiaire des communes) pour réduire leur risque ; * **Exemple d’action 7 :** Acheter du foncier par l’intermédiaire des EPCI pour le mettre à disposition de maraîchers avec un accès à l’eau (mettre en place des convention triparties (agriculteur, EPCI, restauration collective) ; * **Exemple d’action 8 :** Réviser la distribution des volumes d’eau actuellement distribués aux exploitants irrigants pour réallouer à des nouveaux installés certains volumes d’eau actuellement distribués à des irrigants (qui ont des marges de manœuvre ou qui n’utilisent pas tout) ; * **Exemple d’action 9 :** Communiquer pour attirer les candidats à l’installation. | | | | | |
| Les outils et indicateurs de suivi et d’évaluation | |  |  |  |  | | --- | --- | --- | --- | | Indicateurs | Etat initial 2024 | Objectif  2030 | Objectif  2050 | | **Indicateur 1 : Nombre d’exploitations en maraichage sur le territoire** |  |  |  | | **Indicateur 2 : Surface en maraichage sur le territoire** |  |  |  | | **Indicateur 3 : Nombre de journées techniques organisées dans le but de former les maraîchers à l’utilisation efficiente de l’irrigation.** |  |  |  | | **Indicateur 4 : Nombre d’agriculteurs sensibilisés à l’utilisation efficiente de l’irrigation.** |  |  |  | | | | | | |
| Quelques ordres de grandeur des coûts | Les coûts liés à cette action sont d’abord et avant tout des coûts d’animation et d’accompagnement des futurs maraichers. Nous pouvons donner quelques ordres de grandeur : une journée d’accompagnement ou d’animation réalisée par un bureau d’études coûte entre 500 à 1 000 € HT et un temps plein (coût employeur y compris charges de structure et encadrement) coûte entre 45 000 et 100 000 € en fonction de l’âge et du profil de la personne recrutée. A titre d’exemple, l’emploi d’une personne à mi-temps pour traiter ce sujet coûterait donc entre 23 000 € et 50 000 €. (soit entre 31 jours et 66 jours de travail d’un bureau d’études). | | | | | |
| Acteurs pressentis | Les financeurs | | Les acteurs du territoire | | | Les accompagnateurs techniques pressentis |
| Agence de l’eau, Région, Départements  Faire le lien avec les programmes Leader qui accompagnent et permettent le financement de cette ingénierie et des structures agricoles locales | | Conseil Départemental de la Dordogne (CD 24)  Syndicat d’eau EPIDROPT  Communauté de Communes Portes Sud Périgord  Coopérative Rougeline-Valprim | | | PETR[[10]](#footnote-11) Cœur Entre-deux-Mers  SYCOTEB (SCOT Bergeracois/PCAET) :  AGROBIO 33 et 47, BIO NA,  SAFER (intermédiation locative, portage)  Chambres d’agriculture  SEPANLOG (Société pour l’Étude, la Protection et l'Aménagement de la Nature en Lot-et-Garonne) |
| Information et communication | | | | | | |
| * Prévoir des formations, des réunions d’information, des retours d’expériences. | | | | | | |
| Liens avec les autres fiches actions | | Lien avec les idées issues de la concertation | | | Lien avec les dispositions du PAGD | |
| *5, 6, 7, 8, 11* | | 2, 3, 5, 6, 8, 10, 15, 16 | | | 20, 44, 47, 51 | |

|  |  |
| --- | --- |
| Fiche actions n°4 : Favoriser les reprises d'exploitations en particulier en élevage **Objectif stratégique :**   * **Diminuer les intrants et préserver la qualité de l’eau et de la biodiversité en massifiant les pratiques agroécologiques** * **Restaurer et préserver les fonctionnalités des cours d'eau et des milieux humides**   **Niveau de priorité : 2** | |
| Date de rédaction : 08/01/2025 | |
| Contexte et définitions | Sur l’ensemble du bassin versant du Dropt, 37 % des exploitations agricoles font de l’élevage, tous cheptels confondus. Entre 2010 et 2020, les exploitations faisant de l’élevage ont baissé de 39 %, alors que la baisse totale des exploitations agricoles n’est que de 18 % sur cette période (source Agreste – recensements agricoles 2010 et 2020). Les exploitations d’élevage sont par conséquent délaissées au profit de productions à plus forte valeur ajoutée et moins contraignantes (la vigne, les céréales, etc.). Les prairies et les cultures fourragères marquent la présence de l’élevage dans le paysage. Bien que ces surfaces soient restées les mêmes entre 2010 et 2020, elles pourraient diminuer en lien avec la tendance à la baisse du nombre d’exploitation pratiquant l’élevage sur le territoire.  Or, le maintien des prairies contribue au maintien de l’identité paysagère du bassin du Dropt, ainsi qu’à sa diversité, essentielle à la conservation de la biodiversité faunistique et floristique. Par ailleurs, les prairies sont des récupérateurs d’eau et participent à la qualité de l’eau.  De plus, l’élevage participe à la conservation des zones humides. En effet, ces zones ne peuvent pas toutes être entretenues mécaniquement du fait de la faible portance des sols. Ainsi, le pâturage entretient ces zones et les maintient ouvertes. Les zones humides sont des zones de régulation de l’eau. Elles jouent un rôle d’éponge, c’est-à-dire qu’elles stockent l’eau en période humide et en relâchent doucement en période plus sèche.  Par conséquent, pour conserver les prairies sur ce territoire, il faut maintenir l’élevage. Cependant, celui-ci est en perte d’attractivité. De moins en moins de jeunes souhaitent s’installer. Les enjeux sont donc de maintenir l’activité d’élevage grâce à un accompagnement pour la reprise des exploitations et à rendre la profession plus attractive grâce à une structuration de la filière et la mise en place d’outils de productions. |
| Localisation des zones concernées | L’ensemble des exploitations d’élevage sont ciblées par cette action. Il est néanmoins possible de prioriser les zones humides pour le maintien et la transmission des exploitations d’élevage. Par ailleurs, l’élevage se concentre principalement à l’Est du bassin versant. |
| Objectifs recherchés | L'objectif principal est de préserver la qualité de l’eau. Cela passe par le maintien des prairies et des zones humides, permis par le maintien de l’élevage sur le territoire. Par ailleurs, le maintien de l’élevage par l’accompagnement des transmissions a des impacts économiques et sociaux forts.  Une vigilance est à avoir quant au maintien de la diversité des cultures et de la polyculture élevage. |

*[suite de la fiche sur la page suivante]*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Les effets attendus à court, moyen et long terme | A court et moyen termes :   * Une connaissance des cessations et des reprises de fermes d’élevage à court et moyen termes. * Un amortissement de la tendance à la baisse des exploitations d’élevage. * Une autonomie protéïque des élevages.   A long terme :   * Un maintien du nombre d’exploitations d’élevage, voire une augmentation du nombre de celles-ci. * Des zones humides fonctionnelles et préservées. * Des surfaces en prairies maintenues voire en augmentation. | |
| Les freins à la mise en œuvre | Freins techniques | Freins économiques |
| Le recensement des exploitations du territoire est une démarche qui prend du temps.  L'élevage est une activité contraignante, exigeante et chronophage. | L’élevage est une activité moins rémunératrice que d’autres productions agricoles, contribuant à sa perte d’attractivité. |
| Exemples d’actions | Plusieurs actions à la fois pour le maintien et l’attractivité de l’élevage doivent être envisagées et une liste non exhaustive est présentée ci-dessous :   * **Exemple d’action 1 :** Réaliser un état des lieux à l’échelle du territoire pour connaitre les prochains départs en retraite des éleveurs. Mettre en avant et aider les exploitations d’élevage sans repreneur ; * **Exemple d’action 2 :** En parallèle, faire une recherche/appel à projet à destination de jeunes agriculteurs souhaitant s’installer en élevage ; * **Exemple d’action 3 :** Faciliter les rencontres et la transmission de la ferme ; * **Exemple d’action 4 :** Développer l’agrivoltaïsme comme projet d’installation sur les fermes d’élevage, afin de sécuriser le foncier et consolider la rentabilité de la ferme ; * **Exemple d’action 5 :** Produire et transformer à la ferme les protéines pour l’alimentation animale ; * **Exemple d’action 6 :** Promouvoir les produits locaux à travers des circuits courts, une production de qualité, une commercialisation de proximité ; * **Exemple d’action 7 :** Créer une marque territoriale ou un label des produits locaux pour une valeur ajoutée ; * **Exemple d’action 8 :** Faire connaitre les produits locaux aux consommateurs et les valoriser à travers des projets territoriaux d’alimentation (PAT) ou des projets leader ; * **Exemple d’action 9 :** Animations autour du"pâturage tournant dynamique" * **Exemple d’action 10 :** Animer uneréflexion sur un atelier de conserverie partagé (CUMA) pour valoriser les bas morceaux, faciliter la gestion des stocks de viande et ainsi augmenter la marge des éleveurs. | |

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Les outils et indicateurs de suivi et d’évaluation | |  |  |  |  | | --- | --- | --- | --- | | Indicateurs | Etat initial 2024 | Objectif  2030 | Objectif  2050 | | **Indicateur 1 : Nombre d’exploitations d’élevage sans repreneur, pour une cessation d’activité dans les 5 ans à venir** |  |  |  | | **Indicateur 2 : Evolution des surfaces de prairies et des zones humides** |  |  |  | | **Indicateur 3 : Nombre d’accompagnements et transmissions réalisés** |  |  |  | | | |
| Quelques ordres de grandeur des coûts | Les coûts liés à cette action sont d’abord et avant tout des coûts de communication, d’animation et d’accompagnement des futurs installés. Nous pouvons donner quelques ordres de grandeur : une journée d’accompagnement ou d’animation réalisée par un bureau d’études coûte entre 500 à 1 000 € HT et un temps plein (coût employeur y compris charges de structure et encadrement) coûte entre 45 000 et 100 000 € en fonction de l’âge et du profil de la personne recrutée. A titre d’exemple, l’emploi d’une personne à mi-temps pour traiter ce sujet coûterait donc entre 23 000 € et 50 000 €. | | |
| Acteurs pressentis | Les financeurs | Les acteurs du territoire | Les accompagnateurs techniques pressentis |
| Agence de l’eau, Région, Départements | Les Chambres d’agriculture à travers le Point Accueil Installation  PETR Cœur Entre 2 Mers ; EPIDROPT  Communauté de communes Portes Sud Périgord  AGROBIO 33 et 47  BIO NA  Syndicat mixte du Dropt Amont.  Organismes d’enseignement et de formation agricole | La Chambre d’agriculture à travers le Point Accueil Installation  AGROBIO 33 et 47  BIO NA  Organismes d’enseignement agricole |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Information et communication | | |
| * Communiquer auprès des services de l’Etat et de la Chambre d’agriculture de la volonté d’accompagner les éleveurs dans la transmission des exploitations du territoire. * Contacter et travailler avec les organismes d’enseignement agricole (lycées, BTS, école d’ingénieur) ainsi que les structures accompagnant l’installation des exploitants agricoles et les salariés du monde agricole (Chambres d’agriculture, Jeunes Agriculteurs, CIVAM, Fermes d’Avenir, Eloi, APECITA). | | |
| Liens avec les autres fiches actions | Lien avec les idées issues de la concertation | Lien avec les dispositions du PAGD |
| *1, 2, 5, 6, 8, 9, 13, 15* | 1, 2, 3, 10, 14 | 20, 30, 39, 44, 47, 51 |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Fiche actions n°5 : Optimiser les consommations d’eau en agriculture **Objectif stratégique : Promouvoir une gestion quantitative équilibrée de la ressource en renforçant l’efficience et les économies d’eau en agriculture et la sobriété**  **Niveau de priorité : 1** | | | | |
| Date de rédaction : 08/01/2025 | | | | |
| Contexte et définitions | L’optimisation du potentiel de l’eau et son pilotage sur le territoire passe par la connaissance des volumes, des variations du niveau d’eau, des prélèvements et des besoins.  Selon le recensement agricole de 2020, 574 exploitations irriguent, pour 22 345 ha irrigables et 14 704 ha irrigués, soit 12% de la SAU totale.  En agriculture, plusieurs leviers peuvent être envisagés pour réduire les consommations d’eau :   * Diagnostics des installations d’irrigation afin de repérer les disfonctionnement et d’éventuels pertes d’eau[[11]](#footnote-12), * L’acquisition de références, * L’innovation technique et technologique (nouveaux matériels de type goutte à goutte, stations météo, sondes et autres capteurs), * Modifications des pratiques culturales et zootechniques (diminution du travail du sol, couverts, choix des variétés végétales et des races animales, ombrages via des arbres, haies ou de l’agrivoltaïsme). | | | |
| Localisation des zones concernées | Cibler en priorité les zones maïsicoles et céréalières du bassin versant pour le suivi des prélèvements.  Identifier des cultures à forte valeur ajoutée intéressées par le « goutte à goutte ».  Mettre en place deux stations hydrométriques : Dropt et Dourdenne (pour la Dourdenne la station sera installée en amont de Miramont-de-Guyenne). | | | |
| Objectifs recherchés | L’objectif de cette action est de réduire les consommations d’eau d’irrigation des exploitations agricoles qui utilisent cette technique. | | | |
| Les effets attendus à court, moyen et long terme | A court et moyen termes :   * Démarrage du diagnostic des réseaux d’irrigation, identification de stratégies d’adaptation pour le choix, la mise en place et la conduite des cultures...   A long terme :   * Une optimisation des consommations d’eau d’irrigation par unité de production agricole à l’échelle des exploitations et à l’échelle du territoire. | | | |
| Les freins à la mise en œuvre | Freins techniques | | Freins économiques | |
| Maintenance et entretien des installations de goutte à goutte enterrées,  Montée en compétence et maitrise technique de la part des agriculteurs. | | Investissements pour la modification des installations d’irrigation,  Goût des agriculteurs pour l’adoption des systèmes informatiques de pilotage de l’irrigation,  Coûts liés à l’acquisition de références et au pilotage (via des capteurs) de l’irrigation dans les parcelles, montée en compétence et adoption de ces technologies par les agriculteurs. | |
| Exemples d’actions | Les actions pouvant être envisagées pour économiser la ressource en eau utilisée pour l’agriculture sur le bassin versant du Dropt sont les suivantes :   * **Exemple d’action 1 :** Piloter l’usage de l’eau : Améliorer et valoriser les dispositifs de mesures (sondes, stations météo) en les mettant en synergie pour améliorer le suivi hydrométrique. * Réaliser un pré-diagnostic du réseau existant pour les sondes et les stations météo. Il faut prévoir une installation de deux stations hydrométriques : Dropt et Dourdenne ), pour la Dourdenne la station sera installée en amont de Miramont-de-Guyenne. * Mettre en place un réseau expérimental de 20 sondes capacitives sur le bassin versant du Dropt sur 10 années afin de promouvoir les économies d’eau, en priorisant les zones blanches et les cultures non suivies : outils à disposition par la filière Delta- Sud * Déployer un réseau de stations météorologiques * Traiter et partager des données aux agriculteurs irrigants. * **Exemple d’action 2 :** Identifier et lister les stratégies d’adaptation opérationnelles (utilisation de variétés précoces, utilisation d’espèces moins sensibles à la sécheresse…). * **Exemple d’action 3 :** Utiliser des matériels plus économes en eau : * Développer l’irrigation de type « goutte à goutte » sur 500 hectares : filière Delta Sud nouvelles filières (maïs, tomates industrielles) en expérimentation sur de nouvelles filières mais également Agralis peut intervenir sur ce sujet (d’autres prestataires existent) * Favoriser l’acquisition de matériels d’irrigation hydro-performants. * **Exemple d’action 4 :** Expertiser les réseaux collectifs d’irrigation à moderniser. * **Exemple d’action 5 :** Accompagner (financièrement, administrativement et techniquement) la modernisation des installations d’irrigation, la mise en place de capteurs (stations météo, sondes) et l’adaptation des pratiques agronomiques. | | | |
| Les outils et indicateurs de suivi et d’évaluation | |  |  |  |  | | --- | --- | --- | --- | | Indicateurs | Etat initial 2024 | Objectif  2030 | Objectif  2050 | | **Indicateur 1 :** Résultats du pré-diagnostic du réseau existant pour les sondes et les stations météo |  |  |  | | **Indicateur 2 :** Volumes d’eau prélevés pour l’irrigation par an |  |  |  | | **Indicateur 3 :** Résultats d’expérimentation de variétés peu consommatrices d’eau |  |  |  | | **Indicateur 4 :** Nombre de réseaux collectifs d’irrigation expertisés/ modernisés |  |  |  | | | | |
| Quelques ordres de grandeur des coûts | Le champ des actions possibles est vaste et les actions décrites dans cette fiche doivent encore être précisées. Par ailleurs, les prix des sondes capacitives, tensiométriques, des stations météo et des kits associés sont disponibles uniquement sur demande auprès des fabricants.  Voici quelques éléments de coûts :   * 1 600 € HT sans le module conseil pour les sondes capacitives * Station météo abonnement ; 18.90 € HT /mois * 1 bilan hydrique ; 120 € HT/an * 10 parcelles en bilan hydrique 250 € HT/an | | | |
| Acteurs pressentis | Les financeurs | Les acteurs du territoire | | Les accompagnateurs techniques pressentis |
| FEADER,  FranceAgriMer pour les sondes,  Agence de l’eau, Région, Départements | EPIDROPT  Le service prestation de Terres du Sud/ coopératives  L’Organisme Unique de Gestion Collective (OUCG)  Le réseau des Chambres d’agriculture  Les organismes de producteurs et de semenciers (GIEE Thematik). | | La coopérative Rougeline-Valprim, le Département de la Gironde  EPIDROPT  Le SYCOTEB Syndicat de Cohérence Territoriale du Bergeracois  Le Groupe Terres du Sud pour l’action Sencrop  Le référencement des variétés et la filiale irrigation Delta Sud.  CUMA 47,33,24  SDCI 47 |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Information et communication | | |
| * Réunions d’information auprès des agriculteurs irrigants du territoire pour les informer des expérimentations, * Communication sur les dispositifs d’accompagnement et d’aides auprès des agriculteurs irrigants, * Réalisation de réunions techniques et visites de fermes, * Diffusion de plaquettes d’information auprès du grand public sur la sensibilisation à la ressource en eau finie et l’utilisation de l’eau en agriculture, * Communication sur les moyens déployés et sur les résultats obtenus. | | |
| Liens avec les autres fiches actions | Lien avec les idées issues de la concertation | Lien avec les dispositions du PAGD |
| *6* | 4, 11, 12, 15, 16 | 7, 9, 44, 47, 51 |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Fiche actions n°6 : Optimiser le potentiel d’eau sur le territoire pour les différents usages **Objectif stratégique : Promouvoir une gestion quantitative équilibrée de la ressource en renforçant l’efficience et les économies d’eau en agriculture et la sobriété**  **Niveau de priorité : 1** | | |
| Date de rédaction : 08/01/2025 | | |
| Contexte et définitions | L’optimisation du potentiel de l’eau et son pilotage sur le territoire passe par la connaissance des volumes, des variations du niveau d’eau, des prélèvements et des besoins.  En effet, certains cours d’eau non réalimentés subissent de fortes variations de niveaux d’eau et certains peuvent se retrouver fréquemment à sec. L’agriculture est dépendante de la ressource en eau et l’exploite pour l’irrigation. Cette optimisation de l’usage de l’eau peut se faire à l’échelle du territoire, de l’exploitation agricole ou encore de la parcelle. | |
| Localisation des zones concernées | L’ensemble du bassin versant du Dropt est concerné par cette mesure, mais les zones de cultures, au centre du bassin, sont davantage concernées. | |
| Objectifs recherchés | Le changement climatique des années à venir s’illustre par une répartition inégale des précipitations. En effet, les étés pourront être plus longs et secs et les hivers humides avec de fortes précipitations sur un temps restreint. Les objectifs recherchés sont   * Maximiser la ressource en stockant l’eau dans des réservoirs artificiels (tout en s’assurant que l’impact sur le milieu soit acceptable et que la ressources pour les autres usages du territoire soit suffisante) et naturels (préservation des sols et maximisation de leur réserve utile), * Optimiser les utilisations agricoles (diagnostics des installations d’irrigation, acquisitions de références, innovations technologiques, modifications des pratiques culturales et zootechniques). | |
| Les effets attendus à court, moyen et long terme | A court et moyen termes :   * Création d’une dynamique à l’échelle du territoire et des exploitations, * Mise en place d’un accompagnement performant, structuré et pérenne pour l’optimisation de l’usage de l’eau sur les exploitations agricoles, * Premières réductions quantifiables (*ex ante* et *ex post*) des consommations d’eau en agriculture.   A long terme :   * Meilleure concordance entre la ressource et les besoins en eau, * Amélioration de résilience du territoire sur l’enjeu « quantité d’eau ». | |
| Les freins à la mise en œuvre | Freins techniques | Freins économiques |
| Règlementation du stockage de l’eau et l’acceptation du public,  Compétition de la réutilisation des eaux usées traitées avec le rejet dans les cours d’eau,  Gestion des réservoirs (suivi, répartition, rejets…),  Risque d’envasement, afin de ne pas perdre en niveau d’eau. | Gestion des réservoirs (investissement, suivi, répartition, rejets…),  Investissements pour la modification des installations d’irrigation,  Coûts liés à l’acquisition de références et au pilotage (via des capteurs) de l’irrigation dans les parcelles, montée en compétence et adoption de ces technologies par les agriculteurs. |
| Exemples d’actions | Fort de ce constat, les actions pouvant être envisagées pour optimiser le potentiel de la ressource en eau sur le bassin versant du Dropt pour les différents usages sont les suivantes :   * **Exemple d’action 1 :** Améliorer la connaissance des prélèvements sur les axes non réalimentés et les retenues déconnectées et centraliser les données des volumes d’eau prélevés sur le bassin (OUGC) ; * **Exemple d’action 2 :** Optimiser et réhabiliter les stockages d’eau pour gagner du volume : évaluer le potentiel des réserves collinaires, des retenues sans usages (lac de Castelagaillard) et les plans d’eau existants. Optimiser la gestion des réservoirs de soutien d’étiage ; * **Exemple d’action 3 :** Optimiser les réserves d'eau grâce à la mise en place d’un plan d’actions et par l’utilisation de la bathymétrie ; * **Exemple d’action 4 :** Commanditer une étude pour évaluer le niveau de réutilisation possible des eaux usées traitées, des eaux de pluies, y intégrer une réflexion sur la réutilisation des eaux de percolation des serres, etc. ; * **Exemple d’action 5 :** Continuer et valoriser la gestion anticipée des cours d’eau sur les secteurs tendus ; * **Exemple d’action 6 :** Systématiser le partage d’infos entre irrigants et gestionnaires. | |
| Les outils et indicateurs de suivi et d’évaluation | |  |  |  |  | | --- | --- | --- | --- | | Indicateurs | Etat initial 2024 | Objectif  2030 | Objectif  2050 | | **Indicateur 1 :** Volumes d’eau (maximal et d’étiage) dans les cours d’eau |  |  |  | | **Indicateur 2 :** Volumes d’eau prélevés pour chaque usage |  |  |  | | **Indicateur 3 :** Recensement et/ou volume d’eau disponible au stockage |  |  |  | | **Indicateur 4 :** Résultats de l’étude pour la réutilisation des eaux usées en agriculture ; volumes de ces eaux utilisés |  |  |  | | **Indicateur 5 :** Nombre de réseaux collectifs d’irrigation expertisés/ modernisés |  |  |  | | **Indicateur 6 :** Nombre d’installations d’irrigation privées modernisées (y compris mise en place de sondes et de station météo). |  |  |  | | |
| Quelques ordres de grandeur des coûts | Le champ des actions possibles est vaste et les actions décrites dans cette fiche doivent encore être précisées. Par ailleurs, les prix des sondes capacitives, tensiométriques, des stations météo et des kits associés sont disponibles uniquement sur demande auprès des fabricants.  Voici quelques éléments de coûts :   * 1 600 € HT sans le module conseil pour les sondes capacitives * Station météo abonnement ; 18.90 € HT /mois * 1 bilan hydrique ; 120 € HT/an * 10 parcelles en bilan hydrique 250 € HT/an | |

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Acteurs pressentis | Les financeurs | | Les acteurs du territoire | | Les accompagnateurs techniques pressentis |
| FEADER,  FranceAgriMer pour les sondes,  Agence de l’eau, Région, Départements | | EPIDROPT  Départements  Région | | La coopérative Rougeline-Valprim,  La communauté de communes Portes Sud Périgord  Le Syndicat mixte du Dropt Amont et Dropt aval  La Fédération de Pêche des Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de Dordogne  Le groupement d'intérêt économique Thématik et Unicoque  Le bureau d’études Lacs de l’Association Nationale des Producteurs de Noisettes  La Chambre d’agriculture 33  Le SYCOTEB Syndicat de Cohérence Territoriale du Bergeracois. |
| Information et communication | | | | | |
| * Communication sur les dispositifs d’accompagnement et d’aides auprès des agriculteurs irrigants. * Réalisation de réunions techniques et visites de fermes. | | | | | |
| Liens avec les autres fiches actions | | Lien avec les idées issues de la concertation | | Lien avec les dispositions du PAGD | |
| *5* | | 4, 14, 16 | | 2, 3, 5, 6, 7, 44, 47, 51 | |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Fiche actions n°7 : Mettre en place des filières de valorisation des productions du territoire et développer des filières durables sur le territoire **Objectif stratégique : Promouvoir des démarches territoriales de préservation des ressources en eau, adossées à des gouvernances multi-partenariales**  **Niveau de priorité : 1** | | |
| Date de rédaction : 08/01/2025 | | |
| Contexte et définitions | Les masses d’eau superficielles et souterraines sont concernées par une pression significative par les pesticides et l’azote. D’après le diagnostic, ces pollutions diffuses ont très majoritairement une origine agricole.  Le bassin versant du Dropt est une zone majoritairement agricole, avec des productions très diversifiées. En effet, trois secteurs agricoles se distinguent nettement (cf. Carte N°9) :   * A l’ouest sur la patrie girondine, on note une part très importante **de vignes en alternance avec des cultures annuelles,** ce vignoble est présent mais de manière plus disparate dans la continuité avec la Dordogne. * Sur la partie médiane du bassin, de Duras au lac de Brayssou, les **cultures annuelles dominent avec la présence ponctuelle de vergers, de forêts et de prairies**. Sur la plaine du Dropt et le bassin de la Dourdenne au relief peu marqué, on observe une agriculture sur des parcelles de grande surface. * Une image contenant texte, carte, atlas, diagramme    Description générée automatiquementEn amont du bassin (amont du lac de Brayssou), les **forêts et prairies sont majoritaires**, ce secteur trouve sa cohérence avec la géologie composée de calcaire crayo-marneux et de sables grossiers à lentilles argileuses.   Selon le recensement agricole de 2020, les principales cultures produites sur le territoire (en termes de % surfaces) sont les **vignes (20%), les céréales (24 %), les oléagineux (18%) et les cultures fruitières (5%).**  Les **productions animales bovine et ovine** demeurent, malgré une forte diminution du nombre   d’exploitations et des SAU associée. D’après le recensement agricole, entre 2010 et 2020, le nombre d’exploitations a fortement diminué pour les élevages de bovins lait (- 52%), bovins viande (- 37%) et ovins/caprins (- 30 %).  Ainsi, pour améliorer la qualité des eaux et réduire les pressions diffuses, l’objectif pour les acteurs agricoles est de tendre vers des systèmes de cultures et de pratiques agricoles plus respectueuses des milieux aquatiques, par la réduction de l’usage des intrants, mais également en intégrant les enjeux économiques agricoles. **Notamment à travers l’approche économique, des exploitations agricoles aux filières de production, en passant par la mise en réseau des acteurs du territoire.**  Une filière agricole est l’ensemble des étapes et des acteurs impliqués dans la production, la transformation, la distribution et la commercialisation des produits agricoles. Cela inclut tout, depuis la production agricole (végétale ou animale) jusqu’à la vente des produits finis aux consommateurs.  A titre d’exemple, le nombre d’exploitations engagées dans une démarche de circuit court (hors vin) a doublé depuis 2010, pour atteindre environ 600 exploitations en 2020 (selon le recensement agricole). | |
| Localisation des zones concernées | L’ensemble du territoire est ciblé par cette action puisqu’elle fait appel à différents acteurs au sein des filières. | |
| Objectifs recherchés | **L’objectif est d’améliorer la valorisation des productions agricoles diversifiées du territoire à travers la mise en place et le développement de filières territoriales durables, c’est dire des filières qui sont pérennes et qui assurent un développement aujourd’hui sans compromettre le développement des générations futures. Autrement dit, il s’agit de filières qui apportent un plus à la société sur au moins un des 3 piliers du développement durable (économie, environnement, social) sans dégrader les autres. Il peut s’agir par exemple de filières qui intègrent et valorisent des réductions d’intrants agricoles, du stockage de carbone, des réductions de consommation d’énergie, de la mise en place de surfaces d’intérêt écologique et biodiversité, etc.**  Le développement de ces filières sur le territoire permettrait de sécuriser les débouchés des productions agricoles, de renforcer l’économie locale et de promouvoir une agriculture et une industrie durable~~s~~, tout en répondant aux besoins des habitants du territoire. | |
| Les effets attendus à court, moyen et long terme | A court et moyen termes :   * Des agriculteurs et des consommateurs sensibilisés et formés sur les productions du territoire et leurs débouchés, * Des premiers essais et expérimentations pour déterminer les filières adaptées au territoire.   Cependant, la mise en place de filières se concrétise surtout sur le long terme avec des actions de fond pour permettre les coopérations étroites des différents acteurs de la filière.  A long terme :   * Un approvisionnement local augmenté, * Davantage d’emplois sur le territoire, * Diversification des exploitations agricoles, * Augmentation des débouchés commerciaux pour les productions agricoles du territoire, * Mise en place des plateformes web d’échanges et de retours d’expériences (réseaux sociaux de l’agriculture et de l’alimentation), * Des collectivités fers de lance (qui montrent l’exemple) dans leur propre système de restauration. | |
| Les freins à la mise en œuvre | Freins techniques | Freins économiques |
| **La filière doit être sécurisée** pour fidéliser le consommateur. Certaines filières peuvent être fragilisées si le producteur n’est pas en mesure d’assurer un approvisionnement régulier tout au long de l’année (ou du moins sur une partie significative de l’année). La sécurisation de l’accès à l’eau est également indispensable pour sécuriser la production.  **Le développement des différents maillons de la filière doit se faire simultanément** : l’offre (production agricole) doit concorder avec la demande (transformateur, consommateurs) en termes de temporalité et de quantités pour permettre un bon fonctionnement et un maintien dans le temps des filières. | **La réalisation d’études et d’expérimentations poussées** : nécessaires pour déterminer le plus précisément possible les filières qui sont adaptées au territoire et qui ont une chance d’aboutir à la fois techniquement, économiquement et socialement. Ces expérimentations peuvent représenter un investissement (argent et humain) important sans pour autant garantir l’aboutissement de la filière.  **Aucune usine de défibrage n’existe à proximité du bassin du Dropt.**  Nous disposons d’un retour d’expérience négatif en Lot-et-Garonne (en lien avec une usine de défibrage trop éloignée induisant un **coût de transport trop élevé)** |
| Exemples d’actions | Différentes actions peuvent être envisagées pour permettre le développement de filières durables et une meilleure valorisation des productions du territoire :   * **Exemple d’action 1 :** Faire un diagnostic agricole global et partagé du territoire : * Faire un état des lieux pour avoir une vision de l’offre agricole du territoire (les exploitations, les productions, les ateliers...), mais aussi des éléments plus globaux (eau, économie…) et des scénarios d’évolution, * Travailler avec les PAT pour les débouchés et les opérateurs économiques présents sur le territoire (coopératives/transformateurs), * Il s’agira ensuite de définir des orientations stratégiques moyens-longs termes associées à un plan d’actions, qu’il faudra à terme déployer sur le territoire, * **Exemple d’action 2 :** Favoriser le développement et l’évolution des activités agricoles, premier maillon des filières : * Fournir et augmenter les subventions aux agriculteurs qui s’installent, * Fournir des formations et des accompagnements techniques, * Revoir les programmes de formations initiales des futurs exploitants notamment pour les filières d’élevage, * Le territoire a une multitude de productions, il serait important d’étudier ou d’expérimenter des évolutions potentielles de cultures pour s’adapter à la demande locale, * Trouver le bon niveau de massification des productions agricoles pour réduire les coûts tout en faisant en sorte que les montants d’investissements soient acceptables pour les exploitants. * **Exemple d’action 3 :** Développer des filières autour de productions innovantes, en circuit-court et adaptées au territoire : * Développement d’une filière chanvre : promouvoir la production des matériaux biosourcés (le chanvre par exemple) pour l’isolation énergétique des bâtiments, en circuit court du producteur-artisan-collectivités au particulier. * Développement d’une filière Silphie[[12]](#footnote-13) : consommée en ensilage par les bovins ou envoyée dans les unités de méthanisation * Développement d’une filière légumineuses pour l’alimentation humaine (lentilles bio). C’est indispensable de développer des nouvelles cultures dès aujourd’hui étant donné le changement climatique en cours. Nous savons que les rendements de certaines cultures vont baisser (des expertises ont été produites sur ce sujet) : petits pois, haricots. Il faut penser les variétés du futur tout en s’assurant qu’elles plairont aux consommateurs. * Développement d’une filière autour du moulin à vent Citole (Etude possible) * Développement des filières sèches : Figue, agrume, olive, amande, grenade, graine de courge, noix de pécan… par le Département 24 (Sud Bergeracois). * Acquisition d’un trieur optique sur le bassin versant du Dropt afin de trier et valoriser les méteils | |
| Les outils et indicateurs de suivi et d’évaluation | |  |  |  |  | | --- | --- | --- | --- | | Indicateurs | Etat initial 2024 | Objectif  2030 | Objectif  2050 | | **Indicateur 1 :** Nombre de réunions réunissant les professionnels agricoles, les exploitants agricoles, Epidropt sur le territoire |  |  |  | | **Indicateur 2 :** Rédaction d’un rapport sur l’état des lieux agricole du territoire et les scénarios potentiels *(productions agricoles, transformateurs, consommateurs…)* |  |  |  | | **Indicateur 3** : Mise en place d’expérimentations pour déterminer la faisabilité des filières envisagées *(technique, économique, social, environnement…)* |  |  |  | | |
| Quelques ordres de grandeur des coûts | *[Le contenu de cette partie est vraiment très dépendant du contexte, discuter avec Epidropt de son contenu afin qu’il soit réellement utile]*  Les coûts pour la réalisation de cette fiche action sont d’abord tournés vers les **expérimentations et études nécessaires pour déterminer les filières adaptées** : diagnostic agricole du territoire et faisabilité~~s~~ des filières. Cet état des lieux est déterminant pour l’aboutissement et la pérennisation des filières.  Le prix d’une étude d’opportunité de développement d’une filière sur la base d’une production du territoire (existante ou à développer) varie de 50 000 k€ HT à 100 000 k€ HT en fonction du type de filières et du nombre d'enquêtes.  Un investissement important sera aussi nécessaire, dans un second temps, pour la **mise en place de ces filières**: des aides aux exploitants pour adapter les productions agricoles jusqu’aux potentielles constructions d’espaces de transformation ou de vente pour les consommateurs sur le territoire.  **L’investissement est conséquent pour structurer une filière sur le territoire**. Cependant, ces actions peuvent être menées conjointement avec les actions menées et les financements potentiels dans le cadre des différents PAT. | |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Acteurs pressentis | Les financeurs | Les acteurs du territoire | Les accompagnateurs techniques pressentis |
| Agence de l’eau, Région, Départements | EPIDROPT  Sepanlog, Communauté de Communes Portes Sud Périgord  SYCOTEB (SCOT Bergeracois/PCAET) | PETR Cœur Entre 2 Mers (PAT) : Développement de filières alimentaires (débouchés, outils collectifs…) et d’activités de diversification, Accompagnement installation/transmission, Protection du foncier agricole (documents d’urbanisme) = sensibilisation des élus locaux  AGROBIO 33 et 47  Chambre d’Agriculture 33 : mise en place de nouvelles filières sur le territoire, appui technique sur l’implantation de nouvelles productions ou cultures peu consommatrices d’eau (légumineuse, chanvre, silphie…)  Groupes Terres du Sud : GIEE Thématik avec des études et pilotes de filières  INTERBIO NA : Etat des lieux de la production Bio actuelle, identification des filières émergentes ; Evaluation des besoins de l’aval (en bio) auprès des opérateurs économiques du territoire ; Faire part de notre expertise sur la restauration collective/évaluation des besoins/lien avec les cuisines centrales, collectivités… |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Information et communication | | |
| * Communiquer auprès des services des différents acteurs du territoire la volonté de mettre en place des filières territoriales durables, * Prévoir des formations, des réunions d’information, des retours d’expériences, * Communiquer sur les filières mises en place et les produits locaux valorisés, * Communiquer auprès des consommateurs les points de ventes des produits locaux (vente directe…). | | |
| Liens avec les autres fiches actions | Lien avec les idées issues de la concertation | Lien avec les dispositions du PAGD |
| *1, 2, 5, 6, 15, 13* | 1, 4, 6, 11, 12, 21 | 20, 44 |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Fiche actions n°8 : Réaliser des diagnostics globaux d’exploitation pour guider les agriculteurs dans l’évolution de leurs systèmes **Objectif stratégique :**   * **Diminuer les intrants et préserver la qualité de l’eau et de la biodiversité en massifiant les pratiques agroécologiques** * **Promouvoir des démarches territoriales de préservation des ressources en eau, adossées à des gouvernances multi-partenariales** * **Promouvoir une gestion quantitative équilibrée de la ressource en renforçant l’efficience et les économies d’eau en agriculture et la sobriété** * **Restaurer et préserver les fonctionnalités des cours d'eau et des milieux humides**   **Niveau de priorité : 1** | | | | |
| Date de rédaction : 08/01/2025 | | | | |
| Contexte et définitions | Les diagnostics proposés dans cette action ont pour ambition de répondre aux enjeux suivants:   * Définir une stratégie de gestion des adventices permettant une réduction d’usage des produits phytosanitaires herbicides, * Définir une stratégie de fertilisation permettant une réduction des utilisations d’engrais, * Evaluer la capacité et l’intérêt pour l’agriculteur d’intégrer une ou des cultures dites « bas niveaux d’intrants » dans son système, * Améliorer la couverture des sols en automne-hiver à l’échelle des rotations. * Réaliser un état des lieux de la biodiversité de la vigne à l’échelle de l’ensemble du vignoble et/ou avec des focus sur certaines zones à enjeux (entourées de bois, coteaux, etc.).(cf. plan d’actions cave Sigoulès)   Les diagnostics d’exploitations se font généralement en 3 étapes :   1. Collecte des données de l’exploitation et réalisation d’un état initial de l’exploitation. Mise en perspective de certains indicateurs de performance par rapport à des références locales, 2. Echange avec l’agriculteur, définition des objectifs et choix des actions les plus pertinentes à mettre en place, 3. Définition d’un plan d’actions détaillé et d’un échéancier.   Pour être correctement appliqués, les plans d’actions doivent être suivis et ajustés au cours du temps afin de corriger ce qui ne donne pas de résultat et amplifier ce qui fonctionne dans une logique « essais - erreurs ».  Tous les champs couverts par le plan d’action agricole mis en œuvre sur le bassin versant du Dropt seront intégrés dans ces diagnostics afin d’éviter de multiplier les enquêtes auprès des agriculteurs. | | | |
| Localisation des zones concernées | L’ensemble du bassin versant du Dropt est concerné par cette mesure, mais les zones de cultures et les zones viticoles, à l’ouest et au centre du bassin, sont davantage concernées. | | | |
| Objectifs recherchés | Proposer aux agriculteurs une analyse globale et stratégique de leur système, mettant en évidence les besoins prioritaires et les marges d’action. Les actions définies et mises en œuvre doivent aboutir, en tendance, à des améliorations quantifiables évaluées via des indicateurs clefs. | | | |
| Les effets attendus à court, moyen et long terme | A court et moyen termes :   * Mobilisation des agriculteurs sur la thématique de l’irrigation et de la préservation de la qualité de l’eau, * Mise en œuvre d’actions d’optimisation des pratiques agronomiques, modernisation du matériel d’irrigation, instrumentation des fermes en vue de piloter l’irrigation.   A long terme :   * Améliorations quantifiées des indicateurs de pression sur la qualité de l’eau (quantité d’azote utilisée à l’hectare, Indice de Fréquence des Traitements), * Baisse des consommations d’eau d’irrigation par unité de production, * Amélioration des connaissances. | | | |
| Les freins à la mise en œuvre | Freins techniques | | Freins économiques | |
| * Faible implication des partenaires agricoles sur les diagnostics dans le précédent ~~Contrat Territorial~~, * Les indicateurs de performance peuvent varier de façon importante d’une année à l’autre de façon indépendante des actions mises en œuvre mais uniquement du fait des aléas météorologiques ou des variations de prix (pour les indicateurs économiques) sur les marchés. | | * Temps de réalisation de l’action à prendre en compte (temps du technicien/ingénieur et temps de l’agriculteur), * Le suivi peut être perçu comme un contrôle des pratiques. | |
| Exemples d’actions | * **Exemple d’action 1 :** Identifier les agriculteurs potentiellement concernés par les diagnostics, notamment au regard de critères comme la surface cultivée présente sur le territoire ou la distance à la transmission/retraite des agriculteurs, * **Exemple d’action 2 :** Définir la trame d’enquête ainsi que le contenu du rendu du diagnostic (réalisation d’un état des lieux des outils existants, analyser leurs avantages et inconvénients), * **Exemple d’action 3 :** Créer un réseau de fermes et lui associer des objectifs clairs. Ce réseau peut être constitué de fermes motrices, particulièrement motivées et innovantes ainsi que d’autres fermes qui souhaitent se limiter à l’application des bonnes pratiques identifiées et évaluer préalablement. Réaliser un état des lieux des réseaux déjà existants à l’échelle nationale et à l’échelle de la région Occitanie et voir dans quelle mesure il serait possible de s’y greffer (ex : réseau FERME DEPHY[[13]](#footnote-14) ou réseau fermes LEADER[[14]](#footnote-15)). * **Exemple d’action 4 :** viticulture : aménager des espaces propices à la biodiversité, mener expérimentations sur cépage résistants | | | |
| Les outils et indicateurs de suivi et d’évaluation | |  |  |  |  | | --- | --- | --- | --- | | Indicateurs | Etat initial 2024 | Objectif  2030 | Objectif  2050 | | **Indicateur 1 :** Nombre d’exploitations ayant réalisé un diagnostic et défini un plan d’actions. |  |  |  | | **Indicateur 2 :** Taux de la SAU du territoire ayant bénéficié d’un diagnostic et d’un plan d’actions. |  |  |  | | **Indicateur 3 :** Nombre de réunions de partage d’expériences entre les différentes fermes ayant fait un diagnostic~~s~~. |  |  |  | | **Indicateur 4 :** Nombre d’années de suivi réalisées. |  |  |  | | **Indicateur 5 :** Nombre d’exploitations ayant améliorées de manière significative au moins un indicateur clé sans dégrader les autres. |  |  |  | | | | |
| Quelques ordres de grandeur des coûts | Coût du temps passé par les animateurs, les techniciens, les ingénieurs et les agriculteurs. Ce coût est directement dépendant de la taille du réseau.  Estimation du coût : 1 200 € HT par an (soit 1,5 jours par an) et par exploitation. | | | |
| Acteurs pressentis | Les financeurs | Les acteurs du territoire | | Les accompagnateurs techniques pressentis |
| Agence de l’eau, Région, Départements | * Les Chambres d’agriculture * Les Groupements d’Agriculture Biologique * Les agriculteurs * Fédérations des vins de bergerac et Duras et coopératives viticoles * EPIDROPT | | * Les Chambres d’agriculture * Les Groupements d’Agriculture Biologique * Fédérations des vins, coopératives agricoles |
| Information et communication | | | | |
| * Communication vers les agriculteurs pour les mobiliser, * Communication sur les moyens mis en œuvre et sur les résultats positifs issus des diagnostics, * Valorisation des résultats quantifiés à l’échelle de l’ensemble des exploitations ayant réalisé un diagnostic et mis en œuvre des actions. | | | | |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Liens avec les autres fiches actions | Lien avec les idées issues de la concertation | Lien avec les dispositions du PAGD |
| *1, 2, 5, 6, 15* | Toutes les idées | 2, 3, 5, 6, 7, 44, 47, 51 |

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Fiche actions n°9 : Déployer des accompagnements individuels d’agriculteurs de haut niveau à la suite du diagnostic d’exploitation. **Objectif stratégique :**   * Diminuer les intrants et préserver la qualité de l’eau et de la biodiversité en massifiant les pratiques agroécologiques * Promouvoir des démarches territoriales de préservation des ressources en eau, adossées à des gouvernances multi-partenariales * Promouvoir une gestion quantitative équilibrée de la ressource en renforçant l’efficience et les économies d’eau en agriculture et la sobriété * Restaurer et préserver les fonctionnalités des cours d'eau et des milieux humides   **Niveau de priorité : 1** | | | | | | |
| Date de rédaction : 08/01/2025 | | | | | | |
| Contexte et définitions | La réalisation d’un diagnostic doit constituer un réel apport pour l’agriculteur intéressé. De plus, la mise en œuvre des préconisations répondant aux enjeux identifiés est un processus pouvant être lent et évolutif selon de nombreux facteurs s’exerçant sur l’exploitation.  Il est donc indispensable de s’inscrire dans le temps auprès des agriculteurs diagnostiqués et de prévoir des temps d’échanges et d’ajustement après un délai significatif permettant la mise en œuvre de tout ou partie de la feuille de route.  **Le diagnostic initial (Cf fiche action n°8) vise à être transversal et global**. Il permet d’identifier les voies de progrès principales et à fort potentiel via une approche systémique. **En revanche, pour être efficaces, les actions opérationnelles à mettre en œuvre sur l’exploitations nécessites très souvent une expertise technique de haut niveau** (fertilisation, produit phytosanitaires, matériel agricole, etc.). Enfin, **l’agriculteur ne sera convaincu de l’intérêt de passer du temps sur la mise en place de nouvelles actions que s’il a accès à un expertise technique qui dépasse ses propres connaissances.** | | | | | |
| Localisation des zones concernées | Le suivi sera effectué au sein d’exploitations ayant réalisées le diagnostic initial **(Cf fiche action n°8)**. | | | | | |
| Objectifs recherchés | Assurer un suivi auprès des agriculteurs diagnostiqués pour guider l’évolution de pratiques. Apporter une expertise disciplinaire (fertilisation, protection des plantes, travail du sol, etc.) de haut niveau. | | | | | |
| Les effets attendus à court, moyen et long terme | A court et moyen termes :   * Mobilisation des agriculteurs sur la thématique de l’irrigation et de la préservation de la qualité de l’eau, * Mise en œuvre d’actions d’optimisation des pratiques agronomiques, modernisation du matériel d’irrigation, instrumentation des fermes en vue de piloter l’irrigation.   A long terme :   * Améliorations quantifiées des indicateurs de pression sur la qualité de l’eau (quantité d’azote utilisée à l’hectare, Indice de Fréquence des Traitements), * Baisse des consommations d’eau d’irrigation par unité de production. | | | | | |
| Les freins à la mise en œuvre | Freins techniques | | | Freins économiques | | |
| * Faible implication des partenaires agricoles sur les diagnostics dans la précédente démarche * Les indicateurs de performance peuvent varier de façon importante d’une année à l’autre de façon indépendante des actions mises en œuvre mais uniquement du fait des aléas météorologiques ou des variations de prix (pour les indicateurs économiques) sur les marchés. | | | * Temps de réalisation de l’action à prendre en compte (temps du technicien/ingénieur et temps de l’agriculteur), * Le suivi peut être perçu comme un contrôle des pratiques. | | |
| Exemples d’actions | Chaque agriculteur ayant participé à l’action de diagnostic et disposant d’une feuille de route d’évolution des systèmes est suivi tous les ans pour :   * **Exemple d’action 1 :** Suivre la mise en œuvre de la feuille de route, * **Exemple d’action 2 :** Echanger sur la faisabilité des préconisations et sur les besoins ayant émergés depuis le diagnostic, * **Exemple d’action 3 :** Prendre connaissance des changements majeurs concernant l’exploitation.   Ce rendez-vous d’accompagnement fait l’objet d’un compte rendu validé par l’agriculteur et le conseiller, qui fixera des éléments de trajectoire stratégiques pour l’agriculteur, en particulier sur les trois dimensions privilégiées dans les diagnostics :   * **Exemple d’action 4 :** Réduction d’usage d’herbicides (suivi par IFT), * **Exemple d’action 5 :** Développement de cultures BNI (lien avec la fiche action n°10), * **Exemple d’action 6 :** Couverture automnale et hivernale des sols (suivi annuel du nombre de jours avec sols couverts). * **Exemple d’action 7 :** Mettre en place un groupe d’agriculteurs de type GIEE (Dropt amont et Dropt aval) | | | | | |
| Les outils et indicateurs de suivi et d’évaluation | |  |  |  |  | | --- | --- | --- | --- | | Indicateurs | Etat initial 2024 | Objectif  2030 | Objectif  2050 | | **Indicateur 1** : Pourcentage des exploitations diagnostiquées ayant un accompagnement individuel |  |  |  | | **Indicateur 2** : Développement du désherbage mécanique |  |  |  | | **Indicateur 3 :** % de jours/an avec sols couverts par exploitation |  |  |  | | | | | | |
| Quelques ordres de grandeur des coûts | Coût du temps passé par les animateurs, les techniciens, les ingénieurs et les agriculteurs. Ce coût est directement dépendant de la taille du réseau.  Estimation du coût : 1 200 € HT par an (soit 1,5 jours par an) et par exploitation. | | | | | |
| Acteurs pressentis | Les financeurs | | Les acteurs du territoire | | | Les accompagnateurs techniques pressentis |
| AAP régional pour le financement du matériel agricole aux exploitants agricoles, le « PVE » (Plan végétal Environnement) pour financer le matériel agricole pour le désherbage. Les agriculteurs bio sur les zones à enjeux eaux sont prioritaires pour cet AAP. L’agence de l’eau cofinance avec la région. | | * Les Chambres d’agriculture * Les Groupements d’Agriculture Biologique * Les agriculteurs * EPIDROPT | | | * Les Chambres d’agriculture * Les Groupements d’Agriculture Biologique |
| Information et communication | | | | | | |
| * Communication vers les agriculteurs pour les mobiliser, * Communication sur les moyens mis en œuvre et sur les résultats positifs issus des diagnostics, * Valorisation des résultats quantifiés à l’échelle de l’ensemble des exploitations ayant réalisées un diagnostic et mis en œuvre des actions. | | | | | | |
| Liens avec les autres fiches actions | | Lien avec les idées issues de la concertation | | | Lien avec les dispositions du PAGD | |
| *8* | | Toutes les idées | | | 47, 51 | |

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Fiche actions n°10 : Augmenter les surfaces en cultures à bas niveaux d’intrants **Objectif stratégique : Diminuer les intrants et préserver la qualité de l’eau et de la biodiversité en massifiant les pratiques agroécologiques**  **Niveau de priorité : 2** | | | | | | |
| Date de rédaction : 08/01/2025 | | | | | | |
| Contexte et définitions | Le développement des cultures à bas niveau d’intrants (BNI) doit permettre de réduire la pression des pratiques agricoles. Ces cultures BNI peuvent être de plusieurs types : grandes cultures avec un cahier des charges agro-environnemental reconnu, cultures à faibles besoins en intrants (tournesol, sarrasin, chanvre, …), surfaces en agriculture biologique ou cultures pluriannuelles à vocation biomasse ou matériaux (miscanthus), …  Au-delà des intérêts agro-environnementaux identifiés, plusieurs aspects technico-économiques sont à maîtriser pour envisager un développement significatif de ces cultures :   * Déterminer les possibilités de commercialisation (débouchés, acheteurs, durabilité de la demande) des cultures envisagées, * Caractériser les capacités logistiques des filières en place pour gérer les volumes produits (à défaut étudier les possibilités de développement logistique), * S’assurer que l’ensemble des facteurs agronomiques de production permettent le développement de ces productions (sols, irrigation, place dans les rotations, rentabilité, …), * Présenter aux agriculteurs l’ensemble des aspects agronomiques et économiques inhérents aux cultures ciblées, afin de leur permettre un choix en connaissance de cause.   De plus, les coopératives ont la capacité de proposer les cultures qu’elles peuvent commercialiser à leurs agriculteurs adhérents. Il faudra donc articuler les différentes offres de production des différents acteurs auprès des agriculteurs.  En résumé, l’animation agricole et les partenaires technico-économiques du territoire devront travailler en étroite collaboration sur ces questions de développement de cultures afin de faciliter le positionnement et l’investissement des agriculteurs. | | | | | |
| Localisation des zones concernées | Les zones de cultures et d’élevages situées au centre et à l’Est du bassin du Dropt. | | | | | |
| Objectifs recherchés | Connaitre le potentiel initial et initier une dynamique de développement des cultures à bas niveau d’intrants sur le bassin versant du Dropt. | | | | | |
| Les effets attendus à court, moyen et long terme | A court et moyen termes :   * Mobilisation des agriculteurs et des coopératives, des acteurs des filières des BNI, * Identification des potentiels de production et de marchés sur le territoire, * Mise en place de parcelles tests, * Contractualisation de volumes à produire   A long terme :   * Des filières conséquentes en termes de volumes produits et transformés, * Des filières économiquement stables. | | | | | |
| Les freins à la mise en œuvre | Freins techniques | | | Freins économiques | | |
| * Risques (agronomiques, financiers, techniques, …) portés par les seuls agriculteurs lors de l’intégration de nouvelles cultures, * Certaines cultures présentent des dynamiques « de niche », il est donc difficile de développer et déployer une expertise technique propre à ces cultures, * Capacité des opérateurs locaux à gérer les petits volumes des cultures de diversification. | | | * Risques (agronomiques, financiers, techniques, …) portés par les seuls agriculteurs lors de l’intégration de nouvelles cultures, notamment en cas de très faibles rendements, * Nécessité de contractualiser les volumes et les prix. | | |
| Exemples d’actions | * **Exemple d’action 1 :** Coordination et animation auprès des coopératives et acteurs filières présentes sur le bassin versant pour développer les cultures BNI auprès de leurs adhérents ; * **Exemple d’action 2 :** Réaliser une étude de faisabilité technico-économique sur une culture BNI donnée ; * **Exemple d’action 3 :** Organiser des temps de présentation par les structures agricoles des possibilités de cultures BNI ; | | | | | |
| Les outils et indicateurs de suivi et d’évaluation | |  |  |  |  | | --- | --- | --- | --- | | Indicateurs | Etat initial 2024 | Objectif  2030 | Objectif  2050 | | **Indicateur 1** : Nombre de rencontres entre partenaires économiques et agriculteurs |  |  |  | | **Indicateur 2** : Nombre d’études de potentiels de production et des potentiels de marché de plusieurs BNI |  |  |  | | **Indicateur 3 :** Forum des opportunités animés par les partenaires filières |  |  |  | | **Indicateur 4 :** Augmentation des surfaces en BNIsur le territoire. |  |  |  | | | | | | |
| Quelques ordres de grandeur des coûts | Le sujet est particulièrement vaste, il est donc difficile de définir un coût pour cette action.  Nous pouvons cependant donner quelques exemples d’actions et de coûts associés (hypothèse à 750 € HT / jour de travail d’un bureau d’études) :   * Etude de potentiel de développement des cultures BNI sur le territoire d’Epidropt (quelles cultures, quelles valorisations, quelle intégration dans les systèmes agricoles du territoire, quels investissement nécessaires sur l’exploitation agricole et sur le territoire ?) : entre 10 00 €HT et 100 000 € HT en fonction du niveau de détail attendu et en fonction du nombre d’enquêtes. * Réalisation de diagnostics à l’échelle des exploitations : 1 200 € HT par diagnostic. * Financement de journées de formation ou de journées techniques : 1 200 € HT préparation incluse. | | | | | |
| Acteurs pressentis | Les financeurs | | Les acteurs du territoire | | | Les accompagnateurs techniques pressentis |
| Agence de l’eau, Région, Départements | | Les Chambre d’agriculture, les GAB, les agriculteurs, les coopératives, EPIDROPT | | | Les Chambre d’agriculture, les GAB, les coopératives |
| Information et communication | | | | | | |
| * Communication par les Chambres d’agriculture et les coopératives de la mise en place de ces cultures aux agriculteurs. * Participation à des salons et des forums agricoles afin d’identifier de potentiel partenaires en France et à l’étranger. | | | | | | |
| Liens avec les autres fiches actions | | Lien avec les idées issues de la concertation | | | Lien avec les dispositions du PAGD | |
| *14, 15, 16, 19, 20* | | 1, 3, 5, 11 | | | 47, 51 | |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Fiche actions n°11 : Mettre en place des mesures de conservation des sols pour favoriser l’infiltration, limiter l’érosion, augmenter la réserve utile du sol **Objectif stratégique :**   * **Diminuer les intrants et préserver la qualité de l’eau et de la biodiversité en massifiant les pratiques agroécologiques** * **Promouvoir une gestion quantitative équilibrée de la ressource en renforçant l’efficience et les économies d’eau en agriculture et la sobriété**   **Niveau de priorité : 1** | | |
| Date de rédaction : 08/01/2025 | | |
| Contexte et définitions | L**’érosion des sols agricoles**est le processus par lequel les particules de sol sont déplacées et emportées notamment par l’eau (ruissèlement, lessivage, lixiviation…). Ce phénomène entraîne une perte de la partie la plus fertile du sol, réduisant ainsi sa capacité de production agricole.  A l’inverse, **l’infiltration de l’eau** **dans les sols agricoles** permet **d’augmenter la réserve utile des sols**. Il s’agit de la quantité d’eau maximale que le sol peut retenir et rendre disponible pour les plantes. En d’autres termes, c’est la fraction de l’eau du sol qui est accessible par les racines et qu’elles peuvent absorber.  L’agronomie et les pratiques agricoles jouent un rôle important dans **la conservation des sols**, dont le bon fonctionnement contribue à **réduire la pollution de l’eau** par les nutriments et les sédiments, et contribuent également à la **résilience des écosystèmes agricoles face aux changements climatiques**. | |
| Localisation des zones concernées | La formation et la sensibilisation est ouverte à l’ensemble des acteurs agricoles du territoire. Les mesures concernant des changements de pratiques (ACS, travail du sol, couverts…) concernent davantage les exploitants qui cultivent des plantes annuelles mais également les vignes. | |
| Objectifs recherchés | * Favoriser l’infiltration de l’eau dans les sols pour limiter l’érosion * Préservation la qualité agronomique des sols * Vulgarisation et aide à la mise en pratique * Eviter les inondations et leurs conséquences * Conserver des terres fertiles | |
| Les effets attendus à court, moyen et long terme | A court et moyen termes :   * Des agriculteurs et d’autres acteurs du territoires sensibilisés et formés, * Des coûts supplémentaires liés à la mise en place de nouvelles pratiques pour les agriculteurs (semis direct sans travail du sol, nouveaux couverts, diversification des rotations…).   A long terme :   * Une amélioration de la qualité des sols et de leur fonctionnement, * Une baisse des quantités d’éléments du sol rejoignant les masses d’eau, * Un travail agronomique plus poussé des exploitants dans la gestion de leurs parcelles. | |
| Les freins à la mise en œuvre | Freins techniques | Freins économiques |
| **Afin d’augmenter la quantité de matière organique dans les sols**, de nouvelles ressources organiques non agricoles sont envisagées. Cependant, l’utilisation de déchets verts comme amendement organique peut être limitée par leur qualité (résidus plastiques que l’on retrouve dans ces déchets…) et par la concurrence entre filières de valorisation (méthanisation ou vente de paille).  **Tous les types de sols ne sont pas adaptés au semi direct ou au travail réduit du sol** (pression adventice forte…) | **La mise en place d’expérimentations** ou le recours à des spécialistes peut représenter un coût important. |
| Exemples d’actions | Plusieurs actions peuvent être mise en place pour améliorer la conservation des sols et favoriser l’infiltration de l’eau :   * **Exemple d’action 1 :** Favoriser l’agriculture de conservation des sols (ACS) sur les zones adaptées : agriculture qui place la préservation des sols au cœur de la stratégie culturale des exploitations. Fondée sur 3 principes : semis direct sans travail du sol, couverture permanente du sol et diversité des espèces cultivées. * Définir des zones prioritaires/adaptées au regard de la nature de leur sols/ aux filières pour un déploiement et une utilisation optimale de l’ACS. * **Exemple d’action 2 :** Réduire le travail du sol : réduire le travail du sol lorsque les parcelles le permettent. Faire une cartographie des sols sur le bassin versant. Les résultats d’études au niveau national montrent que le non-travail n’est pas obligatoirement une opportunité pour tous les types de sols. Ce diagnostic des sols doit aussi faire partie du diagnostic individuel des exploitations. * **Exemple d’action 3 :** Augmenter la quantité de matière organique dans les sols : * Trouver des nouvelles ressources organiques pour l’agriculture (déchets verts et alimentaires, boues de station, digestat de méthanisation, biomasse originaire des infrastructures routière (bord de route) …) à Projet MONA Matière Organique Non Agricole FNAB * Favoriser les restitutions de résidus (pailles et chaume) au sol. * Limiter les exportations de cultures : Les CIVE (Cultures Intermédiaires à Valorisation Energétique) sont à limiter pour garder la matière organique dans le sol * Inventorier les volumes disponibles dans les ordures ménagères. * Mettre en place une expérimentation sur le charbolife (bois intégré au sol) * **Exemple d’action 4 :** Favoriser la mise en place de couverts végétaux : implantation, types de mélange, mais surtout destruction ou autre… en allant au-delà du réglementaire, montrer l’intérêt économique et agronomique. Maintenir le groupe de travail sur les couverts végétaux qui est déjà en place en lien avec l’action d’EPIDROPT sur quelques hectares de semences offertes et voir si d’autres groupes de travail existent. Dans ce cadre, les agriculteurs bénéficiaires s’engagent à participer à des journées de regroupement. Il pourrait être pertinent de proposer à ces membres d’approfondir le sujet vers l’agronomie. * **Exemple d’action 5 :** Mettre en place des groupes d’expérimentation (agriculteurs, techniciens agricoles, réseaux de ferme) dont ferme bio. Un inventaire des groupes d’expérimentation sur les couverts ou sur l’ACS déjà en place sera nécessaire pour vérifier le niveau de déploiement avant de décider d’en créer un nouveau. Collectifs EXPEA (Terres du Sud + Pac à enjeu eau). * **Exemple d’action 6 :** Valoriser les travaux d’innovation effectués dans le secteur agricole ainsi qu’au niveau des organismes de recherche sur l’étude par filière. * Projet RAMAGE : recharge de l’eau des nappes alluviale et autres au naturel cf axe Garonne. * Projet 4 pour 1000 : augmentation du taux de matière organique des sols pour refixer le CO2 dans les sols. * Diffuser l’expérimentation sur des cultures de protection du sol comme le miscanthus et le Switchgrass. * **Exemple d’action 7 :** Améliorer la sensibilisation et la formation de l’ensemble des acteurs du monde agricole sur le fonctionnement des sols : besoin de sensibiliser les producteurs de matériel agricole, les clusters de machinisme agricole, mais aussi les futurs agriculteurs au travers de l’enseignement agricole et de la formation professionnelle continuent. Prévoir des actions de formation des techniciens et agriculteurs sur l’agronomie/ un sol vivant. * **Exemple d’action 8** : Faire appel à des spécialistes (conseil collectif) : le fonctionnement des sols en lien avec l’eau a été étudié notamment à travers la méthode Herody, qui vise à comprendre le fonctionnement du sol pour optimiser ses fonctions naturelles, améliorer la qualité des productions agricoles, et réduire les phénomènes de pollution et de dégradation des sols. * **Exemple d’action 9 :** Plantation de haies, agroforesterie, bandes enherbées tampons… | |
| Les outils et indicateurs de suivi et d’évaluation | |  |  |  |  | | --- | --- | --- | --- | | Indicateurs | Etat initial 2024 | Objectif  2030 | Objectif  2050 | | **Indicateur 1 :** nombre de réunions d’information et techniques sur le fonctionnement des sols et l’agronomie |  |  |  | | **Indicateur 2 :** l’évolution des surfaces avec des cultures intermédiaires (hors CIVE). Quantifier le nombre d’ha de sol nu. |  |  |  | | **Indicateur 3** : l’évolution des volumes de matière organique non agricole importés sur les terres agricoles |  |  |  | | **Indicateur 4 :** nombre de groupes d’expérimentationmis en place. |  |  |  | | **Indicateur 5 :** surfaces en techniques culturales simplifiées à l’échelle du territoire. |  |  |  | | |
| Quelques ordres de grandeur des coûts | Exemple de rédaction : Il est très difficile de répondre à cette question tant les espèces leviers pour améliorer la qualité des sols sont diverses et les contextes pédoclimatiques des parcelles variés. La modification des pratiques agricoles entraînera des répercussions sur les rendements des exploitants, mais ces baisses pourront être plus ou moins compensées par l’amélioration de la qualité et de la fertilité des sols. Des aides pour les exploitants devront notamment être envisagées pour les accompagnées dans ces transitions et mettre en place des expérimentations de plein champ notamment.  Par exemple, une journée d’animation technique sur une exploitation agricole coute entre 1 000 et 2 000 €HT préparation et transport inclus. | |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Acteurs pressentis | Les financeurs | Les acteurs du territoire | Les accompagnateurs techniques pressentis |
| Agence de l’eau, Région, Départements | EPIDROPT : Coordination /animation | Mettre en place un comité technique d’experts pour recomposer la diversité des points, des pratiques en lien avec l’agronomie et éviter la défense de chapelle :  Participants à des groupes d’expérimentation  Atelier Paysan – Coopérative d’autoproduction  PADV Pour une Agriculture Du Vivant  Chambres d’agriculture  AgroBio = test sur les couverts et essais alternatives au phyto  Faire le lien avec les groupes d’expérimentation :  Terres du Sud (Action « couverts à favoriser »)  EPIDROPT, Syndicats mixtes du Dropt aval et du Dropt amont  Agrobio 33 et 47  BIO NA  FRAB  Les LIT (Région)  Collectifs EXPEA  Sepanlog  Travaux innovation sur le carbone en agriculture  SYCOTEB (SCOT Bergeracois/PCAET)  La Périgourdine  Cuma 47,33,24 |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Information et communication | | |
| * Prévoir des formations, des réunions d’information, des retours d’expériences. * Plaquettes techniques sur les itinéraires techniques, sur la structure des sols, sur l’agriculture de conservation des sols (ACS) | | |
| Liens avec les autres fiches actions | Lien avec les idées issues de la concertation | Lien avec les dispositions du PAGD |
| *8, 13, 17, 18, 19, 20* | 1, 8, 12, 13, 14, 15, 19 | 9, 30, 35, 44 |

|  |  |
| --- | --- |
| Fiche actions n°12 : Identifier et déployer des nouveaux moyens de diversification d’activités voire des nouveaux relais d’activités **Objectif stratégique :**   * **Promouvoir des démarches territoriales de préservation des ressources en eau, adossées à des gouvernances multi-partenariales** * **Promouvoir une gestion quantitative équilibrée de la ressource en renforçant l’efficience et les économies d’eau en agriculture et la sobriété** * **Restaurer et préserver les fonctionnalités des cours d'eau et des milieux humides**   **Niveau de priorité : 2** | |
| Date de rédaction : 08/01/2025 | |
| Contexte et définitions | Le bassin versant du Dropt est une zone majoritairement agricole, avec des productions très diversifiées. En effet, trois secteurs agricoles se distinguent nettement (cf. Carte N°9) :   * A l’ouest sur la partie girondine, on note une part très importante **de vignes en alternance avec des cultures annuelles,** ce vignoble est présent mais de manière plus disparate dans la continuité avec la Dordogne. * Sur la partie médiane du bassin, de Duras au lac de Brayssou, les **cultures annuelles dominent avec la présence ponctuelle de vergers, de forêts et de prairies**. Sur la plaine du Dropt et le bassin de la Dourdenne au relief peu marqué, on observe une agriculture sur des parcelles de grande surface.   Une image contenant texte, carte, atlas, diagramme  Description générée automatiquement   * En amont du bassin (amont du lac de Brayssou), les **forêts et prairies sont majoritaires**, ce secteur trouve sa cohérence avec la géologie composée de calcaire crayo-marneux et de sables grossiers à lentilles argileuses.   Selon le recensement agricole de 2020, les principales cultures produites sur le territoire (en termes de % surfaces) sont les **vignes (20%), les céréales (24 %), les oléagineux (18%) et les cultures fruitières (5%).**  Les **productions animales bovine et ovine** demeurent, malgré une forte diminution du nombre   d’exploitations et des SAU associée. D’après le recensement agricole, entre 2010 et 2020, le nombre d’exploitations a fortement diminué pour les élevages de bovins lait (- 52%), bovins viande (- 37%) et ovins/caprins (- 30 %).  L’agriculture doit faire face à de nombreux défis tels que les changements climatiques et la volatilité des marchés. **Pour assurer leur pérennité, certains exploitants se tournent vers des stratégies de diversifications de leurs activités**, qui leur permettent d’apporter plus de stabiliser à leurs revenus. |
| Localisation des zones concernées | L’ensemble des exploitations agricoles du territoire est ciblé par cette action.  A noter que les activités de tourisme sont historiques dans la partie Sud-Ouest du territoire. |
| Objectifs recherchés | * Amélioration de la sécurisation des revenus des exploitants, * Valorisation du travail et du rôle des agriculteurs sur le territoire (fermes pédagogiques, paysages, vente à la ferme…), * Valorisation de l’image des agriculteurs auprès du grand public. |
| Les effets attendus à court, moyen et long terme | A court et moyen termes :   * Habitants sensibilisés à la présence des agriculteurs et à leur rôle sur le territoire (pédagogie, tourisme, vente à la ferme…) * Les agriculteurs ont des perspectives fiables de sécurisation et de diversification de leurs revenus.   A long terme :   * Une agriculture plus diversifiée sur le territoire, au moins aussi prospère et si possible davantage, |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Les freins à la mise en œuvre | Freins techniques | Freins économiques |
| Concernant l’agrivoltaïsme : le recyclage des panneaux photovoltaïque reste un sujet non résolu et il existe des technologies innovantes qui pourraient permettre d’installer des panneaux ailleurs que sur des terres agricoles (sur les lacs, les anciennes carrières …) | Les terres agricoles doivent garder leur but initial de production alimentaire (humaine ou animale). Attention à ce que ces nouvelles activités, parfois davantage rentable pour l’exploitant, restent de la diversification et n’entrent pas en concurrence avec l’activité de production agricole. Le risque est notamment important pour la production d’énergie (méthanisation et agrivoltaïsme).  Le développement de ces activités annexes doit se faire sans endetter davantage les agriculteurs  Concernant les activités pédagogiques ou la structuration du paysage : les agriculteurs doivent gagner leur vie, qui va les payer pour les services rendus ? |
| Exemples d’actions | Il existe de nombreuses façons de diversifier ses activités pour l’exploitant, tout en conservant l’activité agricole productrice comme principale acticité sur la ferme :   * **Exemple d’action 1 :** Diversification agricole : agrumes, abricots, amandes (Cf. Fiche action n°7) * **Exemple d’action 2 :** Production d’énergie : * **Agrivoltaïsme** : Cela doit être encadré et ne doit pas se faire au détriment des cultures. Plusieurs éléments sont à prendre en compte pour que ce nouveau projet soit adapté à l’activité agricole et aux contraintes de l’exploitant (artificialisation des sols, pâturage sous les panneaux, rendement attendu, recyclage des panneaux…). * **Méthanisation** : La méthanisation est un processus de dégradation de la matière organique en l’absence d’oxygène, produisant du biogaz (principalement du méthane) et du digestat. Le biogaz peut être utilisé comme source d’énergie renouvelable. Deux méthaniseurs de taille importante sont en construction sur le bassin versant. Certaines cultures sont particulièrement adaptées à la méthanisation (CIVE…). Groupe Terres du Sud : référencement et données sur la gestion des CIVE. * **Exemple d’action 3 :** Atelier de transformation et/ou de vente des produits à la ferme : si l’activité agricole le permet, comme c’est le cas pour l’élevage notamment. Les activités maraichères et vinicoles sont également adaptées pour la vente à la ferme. Ces activités peuvent générer des revenus supplémentaires pour les exploitants mais représente une charge de travail supplémentaire conséquente. De plus pour la vente à la ferme, l’exploitation doit être situé sur des axes stratégiques pour les habitants et suffisamment accessible pour assurer une clientèle régulière. * **Exemple d’action 4 :** Activités de tourisme : chambres d’hôtes, etc. Impact économique important, à ne pas négliger, Prévoir une sensibilisation aux avantages et contraintes. * **Exemple d’action 5 :** Activités de sensibilisation auprès des habitants, lien avec les scolaires, ferme pédagogique, etc. Cela rejoint un vrai projet de territoire alliant qualité du cadre de vie, santé et lien ville-rural repensé. | |
| Les outils et indicateurs de suivi et d’évaluation | |  |  |  |  | | --- | --- | --- | --- | | Indicateurs | Etat initial 2024 | Objectif  2030 | Objectif  2050 | | **Indicateur 1 :** Nombre de réunions d’information et techniques sur le fonctionnement des sols et l’agronomie |  |  |  | | **Indicateur 2 :** Augmentation encadrée des surfaces en agrivoltaïsme |  |  |  | | **Indicateur 3 :** Augmentation encadrée des productions agricoles pour la méthanisation |  |  |  | | **Indicateur 4 :** Augmentation du nombre d’exploitations réalisant de la transformation et /ou de la vente à la ferme |  |  |  | | **Indicateur 5 :** Mise en place de journées de visite à la ferme |  |  |  | | |
| Quelques ordres de grandeur des coûts | Une activité de diversification n’a pas pour but premier d’améliorer les revenus de l’exploitation mais bien de les diversifier, faisant l’hypothèse que si les revenus d’une activité baissaient pour une raison extérieure à la volonté de l’exploitant alors celui-ci pourrait développer ses autres activités afin de maintenir son niveau de revenu.  La mise en place d’une nouvelle activité sur une exploitation agricole nécessite un investissement en temps et parfois en argent important. Le niveau d’investissement financier est très dépendant de la taille et du nombre des nouvelles infrastructures mises en place (méthanisation, agrivoltaïsme, local de transformation ou de vente à la ferme, etc.). Il dépend également de l’association d’éventuels partenaires financiers ainsi que du niveau d’aides qui peut être reçu. | |

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Acteurs pressentis | Les financeurs | | Les acteurs du territoire | | Les accompagnateurs techniques pressentis |
| Agence de l’eau, Région, Départements | | EPIDROPT coordination du volet pédagogie, communication, liens avec les mairies. | | * PETR Cœur Entre 2 Mers (PAT) * CdC Rurales entre 2 mers * AGROBIO 33 et 47, BIO NA * GIE Thématik + Unicoque + Bureau d’études Lacs ANPN : veille + travail sur agrivoltaïsme et carbone fait par les coopératives, communication à travers le GIEE * Chambre d’Agriculture 33  :  Déployer  des  nouveaux  moyens  de  diversification  (agrivoltaïsme, méthanisation…) * SYCOTEB (SCOT Bergeracois/PCAET) |
| Information et communication | | | | | |
| * Prévoir des formations, des réunions d’information, des retours d’expériences ; * Plaquettes techniques sur la méthanisation et l’agrivoltaïsme ; * Plaquettes commerciales pour présenter les activités annexes au sein des exploitations agricoles : tourisme, vente à la ferme… | | | | | |
| Liens avec les autres fiches actions | | Lien avec les idées issues de la concertation | | Lien avec les dispositions du PAGD | |
| *1, 8, 13* | | 6, 7, 8, 11, 13 | | 20 | |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Fiche actions n°13 : Développer l’agriculture biologique sur le territoire **Objectif stratégique :**   * Diminuer les intrants et préserver la qualité de l’eau et de la biodiversité en massifiant les pratiques agroécologiques * Promouvoir une gestion quantitative équilibrée de la ressource en renforçant l’efficience et les économies d’eau en agriculture et la sobriété * Restaurer et préserver les fonctionnalités des cours d'eau et des milieux humides   **Niveau de priorité : 1** | | |
| Date de rédaction : 08/01/2025 | | |
| Contexte et définitions | Environ 500 exploitations agricoles sont labelisées Agriculture Biologique (AB), soit 20% des exploitations du territoire. Ce nombre est en forte progression depuis 2010 (près de 15% de croissance par an en moyenne). En part de la production sur le territoire, les filières principales sont les légumes secs ainsi que les plantes aromatiques et médicinales. En termes de surfaces, le productions AB principales sont les prairies, les vignes, les oléagineux et les céréales.[[15]](#footnote-16) | |
| Localisation des zones concernées | Tout le Territoire d’Epidropt peut-être concerné par le développement de l’Agriculture Biologique. Etant donné la déprise particulièrement marquée dans les zones d’élevage, et étant donné les atouts que peuvent avoir les élevages pour la préservation de la qualité de l’eau s’ils utilisent peu d’intrants, il pourrait être pertinent d’axer le développement de la labellisation AB dans les zones d’élevage. Il convient cependant d’étudier la capacité des marchés locaux à payer le prix des productions AB. | |
| Objectifs recherchés | Augmenter les surfaces en Agriculture Biologique sur le territoire dans le plus grand nombre de filières possibles. | |
| Les effets attendus à court, moyen et long terme | A court terme (à l’issue de la période de conversion[[16]](#footnote-17)) et moyen terme :   * Enrichissement du sol en humus ; * Baisse de la teneur en nitrates dans les sols ; * Réduction des teneurs en produits phytosanitaires issus de la chimie de synthèse dans les sols et dans les nappes d’eau ; * Augmentation de l’autonomie de l’élevage (autonomie alimentaire pour les élevages, autonomie en nutriments pour les plantes).   A long terme :   * Augmentation de la réserve utile des sols (indicateur mesurant la capacité du sol à stocker l’eau lorsqu’elle est en excès et à la restituer à la plante lorsque celle-ci en a besoin) ; * Consolidation et développement de la filière AB locale et développement économique associé. | |
| Les freins à la mise en œuvre | Freins techniques | Freins économiques |
| * Maitrise technique des pratiques d’agriculture biologique (fertilisation, maitrise des itinéraires techniques de nombreuses cultures, maitrise des techniques de protection des plantes) ; * Disponibilité du matériel spécifique à l’agriculture biologique et maitrise de ces matériels et techniques par l’agriculteur. | * Installation et transmission des exploitations ; * Commercialisation des produits * Gestion foncière |
| Exemples d’actions | * **Exemple d’action 1** : A l’échelle du territoire, faire un diagnostic complet comprenant notamment les tâches suivantes :   + Une étude bibliographique (qu’est-ce que l’agriculture biologique ? Benchmark des démarches territoriales de développement de l’agriculture biologique) ;   + Questionner les acteurs de développement économique du territoire afin de connaitre les actions déjà menées ;   + Faire un état des lieux statistiques (déjà réalisé) ainsi que quelques enquêtes dans des exploitations types afin de comprendre les attentes et les contraintes des producteurs ;   + Identifier les principales filières de transformation et de distribution des produits AB, aller rencontrer les acteurs pour comprendre les attentes et les contraintes ; * **Exemple d’action 2** : Sur la base du diagnostic territorial complet, définir un plan d’action précis de développement de l’AB sur le territoire. * **Exemple d’action 3 :** A l’échelle de l’exploitation, réaliser des diagnostics préalables à la conversion en agriculture biologique * **Exemple d’action 4:** Echanger avec les GAB et avec les agriculteurs AB du bassin versant afin de définir des actions | |
| Les outils et indicateurs de suivi et d’évaluation | |  |  |  |  | | --- | --- | --- | --- | | Indicateurs | Etat initial 2024 | Objectif  2030 | Objectif  2050 | | **Indicateur 1 :** Evolution des surfaces et des cheptels en Agricultures Biologiques sur le territoire |  |  |  | | **Indicateur 2 :** Evolution du nombre d’exploitations en Agriculture Biologique sur le territoire (avec si possible le détail des exploitations en 1ère, 2ème ou 3ème année de conversion). |  |  |  | | **Indicateur 3 :** Evolution du nombre d’agriculteurs en Agriculture Biologique sur le territoire (avec si possible le détail des exploitations en 1ère, 2ème ou 3ème année de conversion). |  |  |  | | |
| Quelques ordres de grandeur des coûts | Il s'agit d'un mode de production qui nécessite plus de main d'œuvre et peut présenter des rendements plus faibles[[17]](#footnote-18).  Dans une note de 2024[[18]](#footnote-19), l’Insee évalue que les exploitations en agriculture biologique ont une rentabilité équivalente à leurs homologues conventionnelles. | |

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Acteurs pressentis | Les financeurs | | Les acteurs du territoire | | Les accompagnateurs techniques pressentis |
| Agence de l’eau, Région, Départements | | * Communauté de communes Portes Sud Périgord * SAS GRASASA, * Association FILEG * Fédération Régionale d’Agriculture Biologique de Nouvelle-Aquitaine * Autres coopératives locales * GIEE chanvre dans le 33 * Terres Univia. * EPIDROPT * GRASASA : cette entreprise possède une usine qui pourrait transformer des volumes supplémentaires issus de la production du territoire du Dropt | | * Les Chambres d’agriculture * Centre d’Étude des Techniques Agricoles (CETA) * Groupement d’Agriculture Biologique (GAB) 33 47 * SYCOTEB |
| Information et communication | | | | | |
| * Formations, réunions d’information, retours d’expériences issus d’autres projets. * Plaquettes techniques sur les itinéraires techniques, guide de bonne pratique sur la mise en place de filières[[19]](#footnote-20), newsletters. | | | | | |
| Liens avec les autres fiches actions | | Lien avec les idées issues de la concertation | | Lien avec les dispositions du PAGD | |
| 1, 8, 13, 19, 20 | | 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 12, 13, 14, 15, 16 | | 47, 51 | |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Fiche actions n°14 : Suivre la pression azotée et le risque de transfert à l’automne **Objectif stratégique : Diminuer les intrants et préserver la qualité de l’eau et de la biodiversité en massifiant les pratiques agroécologiques**  **Niveau de priorité : 1** | | |
| Date de rédaction : 08/01/2025 | | |
| Contexte et définitions | Les quantités d’azote présentes dans les sols à l’automne, appelées « reliquat entrée-hiver », sont une première information pour sensibiliser les agriculteurs et contribuer à la mise en œuvre de pratiques vertueuses. Ensuite, on peut calculer la teneur moyenne en nitrates de la lame d’eau drainante estimée sur le territoire. Cet indicateur permet de caractériser la pression de chaque campagne culturale sur la ressource.  L’action se déroule en trois temps :  - La réalisation des prélèvements et les analyses de terre (prestation),  - Le traitement des données et le calcul de la teneur en nitrates de la lame d’eau drainante,  - La sensibilisation et l’accompagnement des agriculteurs suivant les résultats obtenus.  Les résultats obtenus sont présentés en s’appuyant sur le bilan agro-climatique de l’année. | |
| Localisation des zones concernées | Les zones de cultures (y compris maïs ensilage) ainsi que les surfaces en prairies temporaires sont concernées par cette action. | |
| Objectifs recherchés | Connaître les quantités d’azote présentes dans les sols à l’automne afin de disposer de données factuelles pouvant être analysées et exploitées.  Optimiser la consommation d’intrants  Réduire le transfert les milieux aquatiques  Préserver de la qualité de l’eau  Proposer des offres de conseil. | |
| Les effets attendus à court, moyen et long terme | A court et moyen termes :   * Mobilisation des acteurs du territoire sur la thématique des reliquats d’azote dans les sols ; * Formation des acteurs du territoire et des agriculteurs au suivi de leur pratique de fertilisation ; * Optimisation des doses d’engrais azotés apportées.   A long terme :   * Réduction de la teneur en azote dans les eaux de surface et dans les eaux souterraines. | |
| Les freins à la mise en œuvre | Freins techniques | Freins économiques |
| * Les reliquats entrée hiver et les teneurs en nitrates de la lame d’eau drainante ne sont pas seulement « issus » des pratiques agricoles : les scenarii climatiques annuels « décident » beaucoup de leurs valeurs. * Positionnement des prélèvements de terre par rapport aux premières périodes de pluie à l’automne. | * Coût d’animation du réseau d’agriculteurs, des prélèvements et des analyses de sols |
| Exemples d’actions | * **Exemple d’action 1 :** Réalisation de Reliquats Entrée Hiver (REH) : choix des parcelles, réalisation des prélèvements et analyses en laboratoire agréé ; * **Exemple d’action 2 :** Modélisation des transferts dans la lame d’eau drainante (LED) : modélisation des transferts depuis les données de REH, avec conception et prise en main d’un outil de modélisation, création et animation d’un réseau, puis analyses et traitements des données ; * **Exemple d’action 3 :** Accompagnement sur les pratiques permettant de réduire le risque de transfert en priorisant les agriculteurs ayant des valeurs de REH élevées. | |

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Les outils et indicateurs de suivi et d’évaluation | |  |  |  |  | | --- | --- | --- | --- | | Indicateurs | Etat initial 2024 | Objectif  2030 | Objectif  2050 | | Indicateur 1 : Nombre d’agriculteurs ayant une valeur de REH + LED |  | 1 valeur de REH / agriculteur |  | | Indicateur 2 : Teneur en nitrates de la lame d’eau drainante moyenne |  |  |  | | Indicateur 3 : Teneur en nitrates de la lame d’eau drainante moyenne |  |  |  | | Indicateur 4 : Pourcentage de parcelles ayant à une teneur en nitrates de la LED inférieure à 50 mg/l |  |  |  | | | |
| Quelques ordres de grandeur des coûts | Coût unitaire des reliquats (prélèvement + analyse) : 75 €  Nombre de reliquats : 100   |  |  |  |  |  |  |  |  | | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | | **Coût annuel (€)** | **TOTAL** | **2025** | **2026** | **2027** | **2028** | **2029** | **2030** | | **Action 1 (REH)** | 45 000 € | 7 500 € | 7 500 € | 7 500 € | 7 500 € | 7 500 € | 7 500 € | | **Action 2 (LED)** | 11 220 € | 2 720 € | 1 700 € | 1 700 € | 1 700 € | 1 700 € | 1 700 € | | **Action 3 (ACCOMPAGNEMENT)** | 12 240 € | 2 040 € | 2 040 € | 2 040 € | 2 040 € | 2 040 € | 2 040 € | | TOTAL | 68 460 € | 12 260 € | 11 240 € | 11 240 € | 11 240 € | 11 240 € | 11 240 € |   Les actions du tableau ci-dessous se rapportent aux exemples d’actions décrites dans la partie éponyme de cette fiche.  L’hypothèse de coût de journée qui a été considérée est 750 €HT. | | |
| Acteurs pressentis | Les financeurs | Les acteurs du territoire | Les accompagnateurs techniques pressentis |
| Agence de l’eau, Région, Départements | Les Chambre d’agriculture  Les GAB  Les agriculteurs | Les Chambres d’agriculture  Les GAB, les Civam  Les coopératives |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Information et communication | | |
| * Communication vers les agriculteurs pour les mobiliser, * Communication sur les moyens mis en œuvre et sur les résultats positifs issus des REH, * Valorisation des résultats quantifiés à l’échelle de l’ensemble des exploitations ayant effectué un REH. | | |
| Liens avec les autres fiches actions | Lien avec les idées issues de la concertation | Lien avec les dispositions du PAGD |
| 8, 13, 17, 18 | 1, 2, 3, 5, 9 | 47, 51 |

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Fiche actions n°15 : Accompagner les agriculteurs dans leur positionnement vis-à-vis des dispositifs d’aides agro-environnementales (MAEC, PCAE, Ecophyto …) **Objectif stratégique : Diminuer les intrants et préserver la qualité de l’eau et de la biodiversité en massifiant les pratiques agroécologiques**  Objectifs opérationnels :   * Adopter, valoriser et diffuser les pratiques agroécologiques en lien avec les systèmes agricoles * Accompagner la transition/reconception des systèmes agricoles via des filières sobres et économes   **Niveau de priorité : 1** | | | | | | |
| Date de rédaction : 08/01/2025 | | | | | | |
| Contexte et définitions | Les dispositifs d’aides agro-environnementaux permettent d’accompagner financièrement les évolutions de pratiques (ex. réduction d’usage d’herbicides) voire de systèmes (ex. conversion en agriculture biologique). Ils permettent notamment de compenser de possibles manques à gagner liés à des pratiques moins intensives (ex. MAEC) ou à améliorer les usages d’intrants et la réduction des risques de pollution liés (ex. aides à l’investissement par le PCAE ou les appels à projets Ecophyto).  Ces dispositifs fonctionnent par cahiers des charges ou par grille de scoring de projets. Ils peuvent constituer des supports intéressants pour contribuer à l’évolution des systèmes pour les agriculteurs intéressés.  Concernant les aides aux changements de pratiques, il est important pour l’animateur agricole d’analyser le contenu des cahiers des charges, des leviers et pratiques mis en avant.  Plusieurs dispositifs d’aides au changement de pratiques, notamment en faveur de la qualité de l’eau sont accessibles aux agriculteurs, notamment quand ceux-ci sont sur des territoires à enjeux environnementaux. Ces aides peuvent permettre aux agriculteurs de s’engager dans des dynamiques d’évolution de pratiques en ayant une compensation des risques de manque à gagner ou d’investir dans du matériel plus performant d’un point de vue de la maitrise des risques de pollution. | | | | | |
| Localisation des zones concernées | L’ensemble du territoire. | | | | | |
| Objectifs recherchés | Accompagner les agriculteurs dans le changement des pratiques et l'évolution des systèmes par les dispositifs d'aides. | | | | | |
| Les effets attendus à court, moyen et long terme | * Création d’une dynamique sur le territoire autour~~s~~ des questions agricoles et environnementales, * Démonstration de l’implication des pouvoirs publics et de leur capacité à accompagner des agricultures plus performantes sur le plan environnemental, * Amélioration de la performance environnementale de l’agriculture, notamment de son impact sur la qualité de l’eau. | | | | | |
| Les freins à la mise en œuvre | Freins techniques | | | Freins économiques | | |
| * Mobilisation des agriculteurs dans ces dispositifs d’aides agro-environnementales ; * Diversité des dispositifs d’aides agro-environnementales. | | | * Coût de l’animation de ces dispositifs ; * Manque de proximité avec les agriculteurs. | | |
| Exemples d’actions | * **Exemple d’action 1 :** Assurer une veille et une information sur les possibilités d’accompagnement au changement de pratiques/systèmes ; * **Exemple d’action 2 :** Accompagner les agriculteurs dans leurs démarches administratives pour la constitution des dossiers et l’obtention des aides ; * **Exemple d’action 3 :** Evaluer la faisabilité (ou non) de la mise en œuvre des cahiers des charges associées aux aides et l’intérêt des actions demandées au regard de la situation agricole du territoire. | | | | | |
| Les outils et indicateurs de suivi et d’évaluation | |  |  |  |  | | --- | --- | --- | --- | | Indicateurs | Etat initial 2024 | Objectif  2030 | Objectif  2050 | | Indicateur 1 : Nombre d’informations (plaquettes, mails, réunions …) diffusées concernant les dispositifs d’aides agro-environnementales |  |  |  | | Indicateur 2 : Pourcentage de demandes d’agriculteurs pour être accompagné |  |  |  | | Indicateur 3 : Pourcentage de SAU engagée en MAEC (à fixer selon cohérence des cahiers des charges des MAEC et de l'enjeu captage) |  |  |  | | Indicateur 4 : Note d’évaluation des dispositifs d’aides mobilisables en parallèle du contrat |  |  |  | | | | | | |
| Quelques ordres de grandeur des coûts | |  |  |  |  |  |  |  |  | | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | | **Coût annuel (€)** | **TOTAL** | **2025** | **2026** | **2027** | **2028** | **2029** | **2030** | | Action 1 | 20 400 | 3 400 | 3 400 | 3 400 | 3 400 | 3 400 | 3 400 | | Action 2 | 20 400 | 3 400 | 3 400 | 3 400 | 3 400 | 3 400 | 3 400 | | Action 3 | 2 040 | 2 040 | - | - | - | - | - | | TOTAL | 42 840 | 8 840 | 6 800 | 6 800 | 6 800 | 6 800 | 6 800 |   L’hypothèse de coût de journée qui a été considérée est 750 €HT. | | | | | |
| Acteurs pressentis | Les financeurs | | Les acteurs du territoire | | | Les accompagnateurs techniques pressentis |
| Agence de l’eau, Région, Départements | | * Les Chambres d’agriculture * Les GAB * Les agriculteurs * EPIDROPT | | | * Les Chambres d’agriculture * Les GAB |
| Information et communication | | | | | | |
| * Formations, réunions d’information, retours d’expériences issus d’autres projets de développement et de modifications de pratiques. | | | | | | |
| Liens avec les autres fiches actions | | Lien avec les idées issues de la concertation | | | Lien avec les dispositions du PAGD | |
| 8 | | Toutes les idées | | | 2, 3, 5, 6, 7, 44, 47, 51 | |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Fiche actions n°16 : Renforcer la valorisation de la fourniture du sol dans les stratégies de fertilisation azotée **Objectif stratégique : Diminuer les intrants et préserver la qualité de l’eau et de la biodiversité en massifiant les pratiques agroécologiques**  Objectifs opérationnels :   * Adopter, valoriser et diffuser les pratiques agroécologiques en lien avec les systèmes agricoles * Accompagner la transition/reconception des systèmes agricoles via des filières sobres et économes | | | | |
| Date de rédaction : 08/01/2025 | | | | |
| Contexte et définitions | La mise en place d’un réseau de prélèvements de sol pour analyse des quantités d’azotes présentes permet de disposer d’une information factuelle pouvant être analysée.  Il s’agit de mesurer les reliquats « sortie d’hiver » au sein d’un réseau d’exploitations du territoire. Les données mesurées seront valorisées par un chargé de mission agricole lors d’une animation proposée à l’ensemble des agriculteurs du réseau selon les modalités suivantes :   * La mesure des reliquats sortie d’hiver se fait au moment de l’ouverture de la période de fertilisation des cultures d’hiver, * La réalisation de ces mesures se font sur des parcelles d’agriculteurs préalablement choisies (« placettes » qui seront caractérisées d’un point de vue pédologique et agronomique (situation agronomique, développement racinaire), * Une lettre d’information synthétique pourra être diffusée aux agriculteurs reprenant les éléments notables de la campagne de reliquats.   Les prélèvements sont réalisés en hiver (janvier voire début février) suite au lessivage qui a généralement lieu durant la période d’automne-hiver. Les quantités d’azote présentes dans les sols en hiver, appelées « reliquat sortie-hiver » (RSH), permettent ainsi d’estimer (avec les résultats des « reliquats entrée-hiver », ou REH) la teneur en azote lessivée durant l’automne-hiver.  Les données de reliquats sortie hiver servent de référence en termes de fourniture en azote des sols au moment de l’établissement des plans prévisionnels de fumure. | | | |
| Localisation des zones concernées | Les zones de grandes cultures ainsi que les zones de production de fourrages annuels sont à privilégier. | | | |
| Objectifs recherchés | Exploiter au maximum les données de reliquats sortie hiver selon le contexte agro-climatique et poursuivre l’acquisition de données pour l’observatoire des reliquats. | | | |
| Les effets attendus à court, moyen et long terme | A court et moyen termes :   * Mobilisation des acteurs du territoire sur la thématique des reliquats d’azote dans les sols ; * Formation des acteurs du territoire et des agriculteurs au suivi de leur pratique de fertilisation ; * Optimisation des doses d’engrais azotés apportées.   A long terme :   * Réduction de la teneur en azote dans les eaux de surface et dans les eaux souterraines. | | | |
| Les freins à la mise en œuvre | Freins techniques | | Freins économiques | |
| * Les reliquats sortie hiver ne sont pas seulement « issus » des pratiques agricoles : les scenarii climatiques annuels « décident » beaucoup de leurs valeurs * Accompagnement à la fertilisation déjà réalisé par les conseillers agronomiques * Les reliquats sont très dépendants de la météorologie automnale/hivernale, ce qui permet de rappeler les « difficultés climatiques » qui peuvent marquer les campagnes culturales * Disposer de conseillers qui connaissent bien le terrain ce qui est alors très mobilisateur pour les agriculteurs | | * Coût d’animation du réseau d’agriculteurs, des prélèvements et des analyses de sols | |
| Exemples d’actions | * **Exemple d’action 1 :** Acquérir les données sur les quantités d’azote dans les sols en entrée et en sortie d’hiver * **Exemple d’action 2 :** Conseiller les agriculteurs sur les leviers agronomiques permettant de réduire le risque de transfert | | | |
| Les outils et indicateurs de suivi et d’évaluation | |  |  |  |  | | --- | --- | --- | --- | | Indicateurs | Etat initial 2024 | Objectif  2030 | Objectif  2050 | | **Indicateur 1 :** Nombre de parcelles fournissant les données de RSH (réalisés dans le cadre réglementaire) |  |  | | | **Indicateur 2 :** Pourcentage de la SAU participant à l’observatoire des reliquats |  |  |  | | **Indicateur 3 :** Nombre de tours de plaine de valorisation des données RSH + synthèse des RSH envoyées par lettre |  |  |  | | | | |
| Quelques ordres de grandeur des coûts | |  |  |  |  |  |  |  |  | | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | | **Coût annuel (€)** | **TOTAL** | **2025** | **2026** | **2027** | **2028** | **2029** | **2030** | | Action 1 | 12 240 € | 2 040 € | 2 040 € | 2 040 € | 2 040 € | 2 040 € | 2 040 € | | Action 2 | 16 320 € | 2 720 € | 2 720 € | 2 720 € | 2 720 € | 2 720 € | 2 720 € | | TOTAL | 28 560 € | 4 760 € | 4 760 € | 4 760 € | 4 760 € | 4 760 € | 4 760 € |   L’hypothèse de coût de journée qui a été considérée est 750 €HT. | | | |
| Acteurs pressentis | Les financeurs | Les acteurs du territoire | | Les accompagnateurs techniques pressentis |
| Agence de l’eau, Région, Départements | * Les Chambres d’agriculture * Les GAB * Les agriculteurs * EPIDROPT | | * Les Chambres d’agriculture * Les GAB |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Information et communication | | |
| * Formations, réunions d’information, retours d’expériences issus d’autres projets. | | |
| Liens avec les autres fiches actions | Lien avec les idées issues de la concertation | Lien avec les dispositions du PAGD |
| 8, 14, 17, 18, 19, 20 | 1, 2, 3, 5, 9 | 47, 51 |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Fiche actions n°17 : Produire des références dans le cadre du « réseau couverts » et réaliser le suivi des surfaces en couverts semés en intercultures **Objectif stratégique :**   * **Diminuer les intrants et préserver la qualité de l’eau et de la biodiversité en massifiant les pratiques agroécologiques** * **Promouvoir une gestion quantitative équilibrée de la ressource en renforçant l’efficience et les économies d’eau en agriculture et la sobriété**   **Niveau de priorité : 1** | | |
| Date de rédaction : 08/01/2025 | | |
| Contexte et définitions | Cette action se décompose sur les points suivants :   * Animer le réseau « couvert » (réunions, journées techniques, essais, formations, …) en suivant une feuille de route validée par l’animateur, les agriculteurs participants et le comité de pilotage. * Produire des références sur l’ensemble des situations agro-pédologiques de l’AAC, destinées à optimiser les chances de réussite des couverts d’interculture en fonction de différents paramètres (météo, date d’implantation, type de semence) * Mettre en œuvre une valorisation des références   Cette action doit être le moteur de l’action globale sur la couverture des sols à l’automne, en permettant d’améliorer la capacité des systèmes à limiter les fuites d’azote, notamment sur deux situations :   * En interculture longue avant culture de printemps : l’objectif sera de produire une biomasse suffisante pour remplir le rôle agroécologique des couverts, * En interculture courte avant blé d’hiver : l’objectif sera d’étudier la faisabilité technique de gérer le couvert pour réaliser un semis de blé en direct.   Les essais en intercultures longues seront évalués par la méthode MERCI[[20]](#footnote-21) et par des suivis de biomasses.  Les couverts d’intercultures représentent un levier d’importance dans la maîtrise du risque de transfert d’azote minéral vers la ressource lors des périodes d’intercultures automnales. | |
| Localisation des zones concernées | Toutes les zones grandes cultures et de polycultures élevages | |
| Objectifs recherchés | Favoriser la couverture automnale des sols à l’automne en mettant en place des essais de plein champ répondant aux besoins du territoire et des agriculteurs  Avoir une vue globale de la couverture des sols à l’automne sur le territoire. | | |
| Les effets attendus à court, moyen et long terme | A court et moyen termes :   * Mobilisation des acteurs du territoire sur la thématique ; * Formation des acteurs du territoire et des agriculteurs à la mise en place et au suivi de couverts ; * Optimisation de la structure des sols.   A long terme :   * Réduction de la teneur en azote dans les eaux de surface et dans les eaux souterraines ; * Stockage de carbone dans les sols. | | |
| Les freins à la mise en œuvre | Freins techniques | Freins économiques | |
| Les agriculteurs ne sont pas toujours convaincus de l’utilité des couverts, souvent considérés comme des exigences réglementaires strictes.  Questions sur la mobilisation des agriculteurs les moins impliqués dans cette démarche. | Le coût d’implantation du couvert peut être perçu comme trop important au regard des bénéfices qu’en retire l’agriculteur. | |
| Exemples d’actions | * **Exemple d’action 1 :** Animer le réseau « couvert », * **Exemple d’action 2 :** Produire des références sur l’ensemble des situations agro-pédologiques du territoire en priorisant des enjeux identifiés : production de biomasse en conditions défavorables et réduction des coûts de semis, * **Exemple d’action 3 :** Mettre en œuvre une valorisation des références sur le terrain. * **Exemple d’action 4 :** Suivi des surfaces en couverts * **Exemple d’action 5 :** Estimation des services rendus par utilisation de la méthode MERCI | | |
| Les outils et indicateurs de suivi et d’évaluation | |  |  |  |  | | --- | --- | --- | --- | | Indicateurs | Etat initial 2024 | Objectif  2030 | Objectif  2050 | | Indicateur 1 : Pourcentage d’agriculteurs participant au réseau « couvert » en cumulé 2023-2025 |  |  |  | | Indicateur 2 : Pourcentage d’agriculteurs participant au réseau « couvert » en cumulé 2023-2025 |  |  |  | | Indicateur 3 : Nombre d’essais en intercultures longues |  |  |  | | Indicateur 4 : Nombre d’essais en interculture courte avant blé avec semis direct |  |  |  | | Indicateur 5 : Valorisation des références |  |  |  | | Indicateur 6 : Taux de couverture des sols par des couverts semés en IC longue |  |  |  | | Indicateur 7 : Formation des agriculteurs à la méthode MERCI |  |  |  | | Indicateur 8 : Pourcentage de la SAU en interculture longue, implantée avec des CIPAN, avec un suivi par la méthode MERCI |  |  |  | | Indicateur 9 : Pourcentage de la SAU en interculture longue, implantée avec des CIPAN, avec un suivi par la méthode MERCI |  |  |  | | | |
| Quelques ordres de grandeur des coûts | |  |  |  |  |  |  |  |  | | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | | **Coût annuel (€)** | **TOTAL** | **2023** | **2024** | **2025** | **2026** | **2027** | **2028** | | Sous-action 1 | 20 400 € | 3 400 € | 3 400 € | 3 400 € | 3 400 € | 3 400 € | 3 400 € | | Sous-action 2 | 61 200 € | 10 200 € | 10 200 € | 10 200 € | 10 200 € | 10 200 € | 10 200 € | | Sous-action 3 | 12 240 € | 1 360 € | 1 360 € | 3 400 € | 1 360 € | 1 360 € | 3 400 € | | Sous-action 4 | 20 400 € | 3 400 € | 3 400 € |  | 3 400 € |  | 3 400 € | | Sous-action 5 | 6 800 € | 3 400 € | 3 400 € | - | - |  |  |   L’hypothèse de coût de journée qui a été considérée est 750 €HT. | | |

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Acteurs pressentis | Les financeurs | | Les acteurs du territoire | | Les accompagnateurs techniques pressentis |
| Agence de l’eau, Région, Départements | | * Les Chambres d’agriculture * Les GAB * Les agriculteurs * EPIDROPT * Terres du Sud | | * Les Chambres d’agriculture * Les GAB * Cuma 47,33,24 * Terres du sud « réseau Expéa » * La Périgourdine * GRASASA |
| Information et communication | | | | | |
| * Formations, réunions d’information, retours d’expériences issus d’autres projets * Plaquettes techniques sur les itinéraires techniques, guide de bonnes pratiques, newsletters. | | | | | |
| Liens avec les autres fiches actions | | Lien avec les idées issues de la concertation | | Lien avec les dispositions du PAGD | |
| 8, 11, 12, 18 | | 1, 2, 5, 7, 8, 9, 14, 15 | | 20, 44, 47, 51 | |

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Fiche actions n°18 : Expérimenter et développer le recours au désherbage mécanique **Objectif stratégique :**   * **Diminuer les intrants et préserver la qualité de l’eau et de la biodiversité en massifiant les pratiques agroécologiques** * **Promouvoir une gestion quantitative équilibrée de la ressource en renforçant l’efficience et les économies d’eau en agriculture et la sobriété**   **Niveau de priorité : 2** | | | | | | |
| Date de rédaction : 08/01/2025 | | | | | | |
| Contexte et définitions | Les agriculteurs du territoire sont mobilisés sur les enjeux de maîtrise de l’enherbement, par nécessité agronomique mais également au titre de la maîtrise des charges sur ce poste. Cette volonté de réduction d’usage, en particulier sur les désherbages, doit être encouragée par l’accompagnement sur des solutions alternatives.  **L’action se décompose en deux temps :**   * Une formation sur les outils mobilisables selon les besoins et les cultures (types d’outils, réglages, conditions d’intervention, …) réalisée par des conseillers en agronomie (conventionnel et bio), * Retours d’expérience : * d’un agriculteur en agriculture raisonnée ayant fréquemment recours aux outils mécaniques, * d’un agriculteur en bio, dont le désherbage est assuré par la rotation culturale et les outils mécaniques.   Les coopératives et animateurs de groupe bio organisant déjà des démonstrations et animations techniques sur ces enjeux, ceux-ci pourront être valorisées en tant qu’évènements s’inscrivant dans l’animation agricole. | | | | | |
| Localisation des zones concernées | Tout le bassin du Dropt est concerné (vignes, cultures et élevages dans une moindre mesure) | | | | | |
| Objectifs recherchés | **Promouvoir les intérêts et la faisabilité du désherbage mécanique** : en complément de l’accompagnement au développement du désherbage mécanique réalisé dans le cadre des diagnostics globaux d’exploitation, cette action propose une sensibilisation aux atouts des outils de désherbage mécanique avec visite d’exploitations utilisant régulièrement ces outils. | | | | | |
| Les effets attendus à court, moyen et long terme | A court et moyen termes :   * Mobilisation des agriculteurs sur la thématique du désherbage mécanique et de la préservation de la qualité de l’eau, * Mise en œuvre des premières actions d’optimisation des pratiques agronomiques.   A long terme :   * Améliorations quantifiées des indicateurs de pression sur la qualité de l’eau (Indice de Fréquence des Traitements), * Augmentation des quantités de fioul utilisées par les exploitations agricoles. * Diminution de la quantité de produits phytosanitaires utilisés sur l’exploitation | | | | | |
| Les freins à la mise en œuvre | Freins techniques | | | Freins économiques | | |
| * Prise de risque et complexification de pratiques des agriculteurs * Difficultés liées au besoin de réactivité sur la pratique | | | * Enjeu financier : capacité d’investissement et coût de carburants * Besoin de développement de groupes d’agriculteurs qui peuvent partager sur leurs pratiques | | |
| Exemples d’actions | **Exemple d’action** : animation technique centrée sur le désherbage mécanique | | | | | |
| Les outils et indicateurs de suivi et d’évaluation | |  |  |  |  | | --- | --- | --- | --- | | Indicateurs | Etat initial 2024 | Objectif  2030 | Objectif  2050 | | **Indicateur 1 :** Nombre d’animations techniques réalisées sur le territoire |  |  |  | | **Indicateur 2 :** Surfaces du territoire en TCS (techniques culturales simplifiées). |  |  |  | | | | | | |
| Quelques ordres de grandeur des coûts | |  |  |  |  |  |  |  |  | | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | | **Coût annuel (€)** | **TOTAL** | **2025** | **2026** | **2027** | **2028** | **2029** | **2030** | | Coût de l'action | 70 800 € | 11 800 € | 11 800 € | 11 800 € | 11 800 € | 11 800 € | 11 800 € | | TOTAL | 70 800 € | 11 800 € | 11 800 € | 11 800 € | 11 800 € | 11 800 € | 11 800 € |   Action menée une fois par an (Coût jour : 750 €/j)  Hypothèse 1 180 € HT par an et par agriculteur pour de l’accompagnement technique. Le budget correspond ici à l’accompagnement d’une dizaine d’agriculteurs par an. | | | | | |
| Acteurs pressentis | Les financeurs | | Les acteurs du territoire | | | Les accompagnateurs techniques pressentis |
| AAP régional pour le financement du matériel agricole aux exploitants agricoles, le « PVE » (Plan végétal Environnement) pour financer le matériel agricole pour le désherbage. Les agriculteurs bio sur les zones à enjeux eaux sont prioritaires pour cet AAP. L’agence de l’eau cofinance avec la région. | | * Les Chambre d’agriculture * Les GAB * Les agriculteurs * Epidropt | | | * Les Chambre d’agriculture * Les GAB |
| Information et communication | | | | | | |
| * Formations, réunions d’information, retours d’expériences issus d’autres projets de développement et de modifications de pratiques. | | | | | | |
| Liens avec les autres fiches actions | | Lien avec les idées issues de la concertation | | | Lien avec les dispositions du PAGD | |
| 8, 11, 13, 17, 18, 20 | | 5, 7, 9, 13, 13, 14, 15 | | | 20, 30, 39, 44, 47, 51 | |

1. [Quelle contribution de l’agriculture française à la réduction des émissions de gaz à effet de serre ?](https://www.inrae.fr/sites/default/files/pdf/23af2fb2c2a17d9f14f48e4fbae67734.pdf) (p146) [↑](#footnote-ref-2)
2. [Quelle contribution de l’agriculture française à la réduction des émissions de gaz à effet de serre ?](https://www.inrae.fr/sites/default/files/pdf/23af2fb2c2a17d9f14f48e4fbae67734.pdf) (p150) [↑](#footnote-ref-3)
3. [Guide d'appui à la création de filières de diversification - Recherche & Développement Chambre d'agriculture Pays de la Loire](https://rd-pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/vegetal/pei-sante-du-vegetal/guide-dappui-a-la-creation-de-filieres-de-diversification/) [↑](#footnote-ref-4)
4. [oriflaam.fr](https://oriflaam.fr/) [↑](#footnote-ref-5)
5. [Autonomie en protéines : enjeux et intérêts - Pleinchamp](https://www.pleinchamp.com/les-guides/vers-des-elevages-autonomes-en-proteines~autonomie-en-proteines-enjeux-et-interets) [↑](#footnote-ref-6)
6. [Une aide de 18 000 euros pour l’autonomie protéique - Pleinchamp](https://www.pleinchamp.com/actualite/une-aide-de-18-000-euros-pour-l-autonomie-proteique) [↑](#footnote-ref-7)
7. [Guide d'appui à la création de filières de diversification - Recherche & Développement Chambre d'agriculture Pays de la Loire](https://rd-pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/vegetal/pei-sante-du-vegetal/guide-dappui-a-la-creation-de-filieres-de-diversification/) [↑](#footnote-ref-8)
8. https://hautegaronne.chambre-agriculture.fr/fileadmin/user\_upload/Occitanie/069\_Inst-Haute-Garonne/CDA31/1\_Productions\_et\_techniques/Productions\_vegetales/Maraichage/ELEMENTS\_CLEFS\_pour\_\_installation\_maraichage\_mars\_2019.pdf [↑](#footnote-ref-9)
9. Ibid [↑](#footnote-ref-10)
10. Pôle d’Equilibre Territorial et Rural [↑](#footnote-ref-11)
11. Cela fait partie du rôle du SDCI47 en Lot-et-Garonne pour le compte des ASA adhérentes comme l’ASA de Monteton. [↑](#footnote-ref-12)
12. [semencemag.fr/agriculture-silphie.html](https://www.semencemag.fr/agriculture-silphie.html) [↑](#footnote-ref-13)
13. [Les fermes Dephy : partout en France, des systèmes de production performants et économes en pesticides | Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire](https://agriculture.gouv.fr/les-fermes-dephy-partout-en-france-des-systemes-de-production-performants-et-economes-en-0) [↑](#footnote-ref-14)
14. [Le réseau d'accompagnement en agriculture numérique](https://reseau.fermesleader.com/qui-sommes-nous/) [↑](#footnote-ref-15)
15. Agreste, recensement agricole 2010 et 2020. [↑](#footnote-ref-16)
16. 2 à 3 ans pour les cultures [↑](#footnote-ref-17)
17. [Pourquoi les produits bio sont-ils plus chers ? - Agence Bio](https://www.agencebio.org/questions/pourquoi-les-produits-bio-sont-ils-plus-chers/#:~:text=Il%20s%27agit%20d%27un,bruts%2C%20de%20saison%20et%20locaux.) [↑](#footnote-ref-18)
18. [AGRI24-D2.pdf](file:///C:\Users\tgi\Downloads\AGRI24-D2.pdf) [↑](#footnote-ref-19)
19. [Guide d'appui à la création de filières de diversification - Recherche & Développement Chambre d'agriculture Pays de la Loire](https://rd-pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/vegetal/pei-sante-du-vegetal/guide-dappui-a-la-creation-de-filieres-de-diversification/) [↑](#footnote-ref-20)
20. [Méthode d'Estimation des Restitutions par les Cultures Intermédiaires](https://methode-merci.fr/) [↑](#footnote-ref-21)